

LA LANTERNE

Magazine municipal de Saint-Pierre d'Oléron

n° 149 - 3^e trimestre 2019



DANS CE NUMÉRO

- Place Gambetta, un espace de vie
- Ils ont repris le chemin de l'école
- A découvrir, la programmation culturelle de l'année

FCR APPLICATION



L'Autonettoyage et la Protection écologique !

Avec ses procédés respectueux de l'environnement FCR Application concessionnaire exclusif et prestataire agréé du réseau Flex PRO®, spécialiste de l'autonettoyage et la protection des façades, toitures, terrasses, bardages, etc., s'attaque aux outrages du temps sur vos habitations. En ligne de mire : **la pollution atmosphérique et biologique.**

Les procédés sont labélisés, de fabrication française, sans pesticide sans biocide et applicables toute l'année.

Avec nos hydrofuges microporeux nous garantissons les résultats d'efficacité 10 ans !

Contactez-nous et testez gratuitement l'efficacité de nos traitements.



Matin, avant travaux



Le soir, après travaux

Agence Oléron

3, rue de la Bouline/rue Carieña - 17310 Saint Pierre d'Oléron
05 46 08 55 25
oleron@fcr-application.fr - WWW.FCR-APPLICATION.FR

Agence RODRIGUEZ

Plus de 30 ans d'expérience à votre service...

LOCATIONS VACANCES
Transactions immobilières
Locations à l'année

89, av. de Bel-Air. RD 734
ST-PIERRE D'OLÉRON

Tél. 05 46 47 18 12
Fax. 05 46 75 03 82
rodriguezr@wanadoo.fr
www.agence-rodriguez.com

Décors & Maisons

Fondé en 1959



NOUVELLE COLLECTION

en collaboration avec

Mr. Bricolage

FAITES-LE VOUS MÊME
MAIS PAS TOUT SEUL



109€

Faites chauffer les bonnes idées !

RADIATEUR ÉLECTRIQUE à inertie sèche
avec pierre naturelle
1000W blanc (existe en 1500W en 2000W)

Heallux®
- Garantie 2 ans
- Écran LCD
- Thermostat électronique



80 av. de Bel Air - SAINT PIERRE D'OLÉRON - 05 46 75 52 52

St Pierre d'Oléron
05 54 06 01 14



LOGIS DU PERTUIS
Constructeur de Maisons Individuelles
Une marque du groupe InCA



InCA Maisons Individuelles - SAS au capital de 11 150€, RCS BORDEAUX n° 440 867 380 00014 -
Garanties et assurances obligatoires incluses. Photos et illustrations non contractuelles.

Achévé d'imprimer à 6500 exemplaires sur les presses de l'imprimerie Marennes Impression. Ce magazine est imprimé à l'encre végétale.



Directeur de la publication : Christophe Sueur.
Responsable de la rédaction : Pierrette Saint Jean.
Secrétariat rédactionnel, mise en page, photos : Danielle Pain et Audrey Theil.
Comité de rédaction : Pierrette Saint Jean, Françoise Massé, Françoise Vitet, Jacqueline Tardet, Charles Leboeuf, Loïc Mimaud, Michel Muller et Dominique Massé.

Le Comité de rédaction remercie toutes les personnes qui ont participé à ce numéro :

ses correcteurs et distributeurs bénévoles.
N° de dépôt légal 17.05.1989
Crédit photos : services de la ville
Régie publicitaire : Patrick Chauray 06 86 73 79 33
Photo de couverture : inauguration place Gambetta. Cliché Eva Chataignier
Contact : lanternemag@wanadoo.fr
Service communication
mairie CS 40 100
17310 Saint-Pierre d'Oléron

Si vous ne recevez pas le bulletin dans votre boîte à lettres, faites-le savoir au 05 46 36 32 86
Site de la commune
www.saintpierreoleron.com

Parution de la prochaine
Lanterne : décembre 2019

édito

Depuis un mois maintenant, parents et enfants ont repris le rythme de l'école. La commune accueille plus de cinq cent soixante élèves dans les quatre établissements scolaires. On notera pour cette rentrée un effectif en légère hausse avec l'ouverture d'une classe supplémentaire à Pierre Loti. Une rentrée comme on les aime avec une météo clémente et de belles couleurs automnales qui s'installent ! Profitant du repos des élèves et des enseignants pendant la période estivale, les agents communaux des services techniques ont œuvré à la réalisation de travaux de rafraîchissement dans les bâtiments. Mise aux normes et isolation, nécessaires au confort et à la sécurité des occupants. Il s'agit d'améliorer les conditions d'accueil pour faciliter l'apprentissage des enfants.

Plus de 90% des enfants scolarisés sur la commune, toutes écoles confondues, prennent leur repas à la cantine. Ils bénéficient d'un restaurant équipé de matériel high-tech où les agents veillent à produire des repas équilibrés élaborés à partir de produits locaux. Les achats en circuits courts sont favorisés. Cette année, un nouveau cuisinier vient renforcer l'équipe.

Le budget global accordé à l'enfance, voté pour l'année, est de 1 500 000 euros.

Pour faciliter leur développement culturel, les enfants de la commune profitent de la proximité de la médiathèque et du musée, lieux accessibles et propices à la découverte. Côté sport, la commune est dotée d'un complexe sportif performant où plus d'une centaine d'associations offrent des activités diverses et variées et participent ainsi à son dynamisme. Autant d'éléments qui contribuent résolument à l'épanouissement de nos jeunes, favorisent les rencontres et génèrent des liens sociaux.

Françoise Vitet,
maire adjointe aux affaires scolaires

Sommaire

Les services municipaux

Accueil/Etat civil	05 46 47 02 83
Archives/Cimetière	05 46 85 92 47
Camping	05 46 74 10 53
Communication	05 46 36 32 86
Complexe sportif	05 46 47 27 66
Office municipal des sports	

Culture	05 46 36 32 77
Elections	05 46 47 77 09
Golf La Perrotine	05 46 47 11 59
Médiathèque	05 46 85 76 55
Police municipale	05 46 47 79 47
Scolaire/enfance	05 46 75 79 97
Social/CCAS	05 46 47 31 12
Technique	05 46 47 28 33
Urbanisme	05 46 47 77 08
Vie quotidienne	05 46 47 30 77

Port de La Cotinière	
Développement	05 46 76 42 53
Halle à marée	05 46 76 42 42
Tri sélectif (en Cdc)	05 46 47 64 98

actu 4/5 Inauguration de la place Gambetta, rétrospective / Le recensement ça sert à quoi ?
scolaire 6/9 Rentrée, de bonnes conditions pour tous ! / Le service restaurant scolaire / Les équipes dans les écoles.
social 10/11 Services dématérialisés, des personnes déconnectées / Référendum d'initiative partagée / Un café des aidants à Oléron.
aménagement 12/13 On entretient, on améliore le quotidien / Un jardin pour nos défunts 2^e édition.
loisirs 14 Clapotis, bientôt 100 ans !
sport 15 Rétrospective de la fête du sport et des trophées.
économie 16/18 Présentation des nouveaux commerçants / Un bilan touristique positif.

environnement 19 La Doris cantabrique ou limace Gordoni / Tri des déchets.
La Cotinière 20/21 Les apports de pêche / Plusieurs chantiers dans un même chantier.
culture 22/23 Les animations d'été, retour en images / Exposition *Couleurs de mer*, j'y cours !
vie quotidienne 24/26 En avant avec le triporteur / Challenge de la mobilité, 3^e édition / Bien résilier sa mutuelle / La Boucle rose revient.
échos du conseil 27 La séance du 18 juillet.
infos 28/29 Flash infos / Le téléthon avec *Castel clos* / Soirée cabaret présentée par l'amicale d'Arceau / Le clin d'oeil de Charles.

CONCEPT ISOLATION FERMETURE

FENÊTRES Menuiserie ALU PVC BOIS
VOLETS
STORES
PERGOLAS BIOCLIMATIQUES
PORTAILS

email : cifstpierre@orange.fr
55 Avenue de Bel-Air - 17310 SAINT PIERRE D'OLÉRON
Tél : 05 46 47 57 25 - 05 46 47 41 14 - Fax : 05 46 85 06 15

Trait'île

Termes, Capricornes, Vrillettes
Fourmis, Blattes, Cafards
Guêpes, Frelons, Frelons asiatiques
Souris, Rats

92 avenue de Bel Air
17310 Saint-Pierre d'Oléron
trait.ile@orange.fr

05 46 76 98 39
07 89 66 69 95

Rétrospective



Il est 11 heures, les invités se rassemblent sur la place, élus, représentants des entreprises, employés des services municipaux, riverains et passants se joignent à la foule.



On officialise l'inauguration, M le maire, Christophe Sueur, au centre coupe le ruban. A gauche : Eric Proust, Daniel Laurent sénateur, Didier Quentin, Dominique Bussereau, Sylvie Frougier, le maire, Françoise Massé, M le Ministre Julien Denormandie, Corinne Imbert Sénatrice et Pascal Massicot.

L'inauguration du 12 juillet dernier marque la fin des travaux de la place Gambetta. Le réaménagement aura pris moins de deux ans pour cette réalisation... Les invités avaient répondu *présent* !

Extrait du discours de monsieur le maire M^{rs} les Ministres, M. le sous-préfet, M^{me} et M. les sénateurs, les élus et tous les invités et administrés présents... Cette place était devenue au fil des décennies un lieu de stationnement anarchique... Des sanitaires publics coincés entre la mairie et un restaurant... Les objectifs étaient nombreux, le syndicat de voirie a été engagé pour la maîtrise d'œuvre. Lourde tâche de synchroniser nos attentes, nos délais, les instructions, les autorisations obligatoires et coordonner les entreprises travaillant sur ce site... L'esprit pugnace de Gambetta a dû influencer chaque difficulté pour sa réussite... Notre volonté était de la rendre attractive... accessible à tous... En 2015, le conseil municipal délibère, le 28 juillet 2017 le 2^e permis d'aménager est validé. Création d'un comité permettant d'anticiper les besoins techniques et les aides financières... Total des subventions 513 000€... de la part de l'Etat, du département, du député et de la CdC, aide au financement des 2 683 000€ HT de travaux... Cette réhabilitation a été financée sur deux ans afin de ne pas obérer les autres projets. C'est avec la persévérance de mon 1^{er} adjoint Jean-Yves Livenais, des services de l'Etat que nous avons pu financer le projet sans impacter notre endettement, en renégociant et éteignant l'emprunt toxique de plus de 4,6 millions d'euros datant de juillet 2008. Au lieu de payer une pénalité de sortie de 1,450 millions d'euros nous avons pu souscrire un emprunt spécifique.

Des travaux en un temps record grâce à l'adaptation des chefs de chantiers et de leurs équipes.

Aujourd'hui, des espaces verts, des stationnements vélos, voitures, des places PMR et médicales, des sanitaires auto nettoyant, des allées accessibles, la fontaine et le kiosque mis en valeur... le parvis véritable lien vers centre ville...

Que du bonheur !

Le travail des 17 entreprises qui ont oeuvré avec les élus, les services et administrations, au total, plus de 10 000 heures de réunions et discussions, parfois houleuses mais avec une fin heureuse, mérite nos remerciements, sous la gouverne de notre cheville ouvrière, discrète et déterminée, mon adjointe aux travaux, Françoise Massé. Ce moment particulier de l'inauguration est pour une équipe municipale un moment extraordinaire et l'aboutissement heureux d'un projet commun...

Avant de poursuivre et dévoiler la plaque inaugurale... Honoré de votre présence, M. le Ministre je voudrais vous remettre en souvenir cette *boule de cristal* où vous pourrez y voir le kiosque en lumière...



Julien Denormandie, Ministre des collectivités et du logement reçoit un cadeau de bienvenue.



Inscription sur les listes, ce n'est pas automatique !

Pour pouvoir voter en 2020, les citoyens français et européens doivent être inscrits sur les listes électorales, la date limite d'inscription étant fixée au vendredi 7 février 2020.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire (à effectuer au plus tôt).

L'inscription sur les listes électorales est possible selon trois modalités :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile,

- soit par internet, en utilisant le télé service : mon.service-public.fr avec les pièces exigées (version numérisée d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile).

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales et votre bureau de vote : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pensez à signaler tout changement d'adresse. Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020. Service élections : 05 46 47 77 09

Maison de l'enfance, rien ne change !

Pour les enfants et les parents rien ne change mais la gestion a été reprise récemment par la *Fédération Léo Lagrange*. La *Maison de l'enfance* accueille toujours les jeunes de 3 à 16 ans et le personnel reste en place.

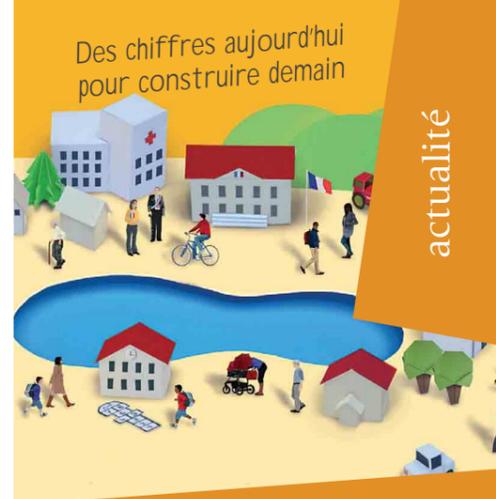
Le fonctionnement garde le même principe, les inscriptions des enfants ne changent pas. Ils assurent toujours la prise en charge des enfants en péri-scolaire et les mercredis.

Pour les prochaines vacances de la Toussaint, des animations sont toujours proposées aux jeunes pour favoriser leur épanouissement, les responsabiliser et les divertir. Par exemple, stage poney pour les 7-11 ans au Paddock, musico-

thérapie pour les 3-11 ans et une boum costumée sur le thème des vampires sur le site. Tél. 05 46 36 09 03

• Qui était Léo Lagrange ?

Né en 1900, jeune député socialiste du Nord, précurseur dans la réflexion sur le temps libre, Léo Lagrange fut le premier sous-secrétaire d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs dans le gouvernement issu du *Front Populaire*, en 1936. Il accompagna l'essor des congés payés, des auberges de jeunesse, des sports de masse... Seul député à s'engager au combat, il fut tué sur le front le 9 juin 1940. La Fédération qui porte son nom fut créée en 1950 par Pierre Mauroy.



Le recensement, ça sert à quoi ?

Le recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.

Se faire recenser est un geste civique, C'est simple, utile et sûr.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent sur la commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Il sert entre autres : à définir les moyens de fonctionnement des communes. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

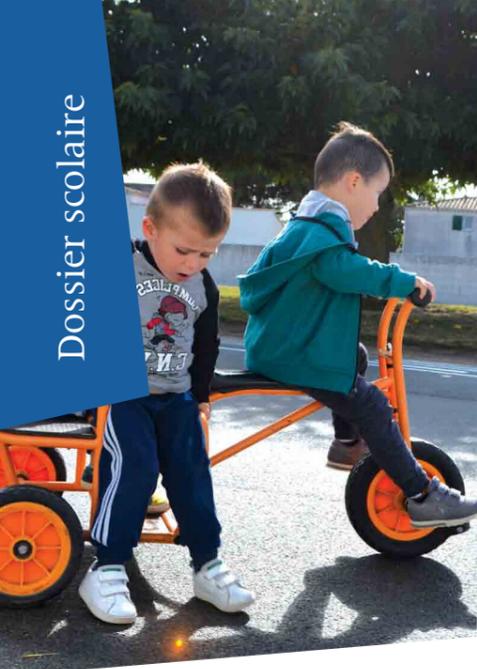
Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Un véritable outil pour les élus ! Pour plus d'informations, consultez le site internet :

www.le-recensement-et-moi.fr





Premier jour d'école, parents et enfants sont là ! Devant le groupe scolaire Pierre Loti



Fabrice Poinçon a deux missions : cuisinier et magasinier alimentaire. Sandrine Desnoyer, est responsable du service enfance qui compte deux agents administratifs Sylvie Irigoyen et Catherine Bouffénie



Catherine a aussi pour mission la gestion des produits et du matériel

L'encadrement des enfants

Aux abords des écoles, la sécurité est assurée par la police municipale, matin midi et soir à Pierre Loti et à Jean Jaurès où les enfants du primaire viennent à pied ou à vélo. Cette police surveille, régule la circulation et les stationnements. Tous les jours de la semaine, un agent encadre et accompagne les enfants pour se rendre à la cantine.

Ici, Anthony Speckart qui vient d'intégrer le service de la police.



Photos ci-contre : remplacement du sable dans tous les bacs des écoles et contrôle des travaux avant l'ouverture des établissements.

Rentrée, de bonnes conditions de reprise pour tous !

Cinq cent soixante treize élèves ont fait leur entrée dans les écoles maternelles et élémentaires de Saint-Pierre d'Oléron, lundi 2 septembre dernier. Des effectifs légèrement en hausse par rapport à 2018, avec une ouverture de classe pour l'école Pierre Loti.

Sur la commune, les enfants sont accueillis en maternelle à partir de trois ans mais la municipalité a souhaité répondre aux demandes des parents en favorisant l'inscription des tout-petits, dès deux ans et demi. Une prise en charge admise par l'éducation nationale avec autorisation de monsieur le maire en fonction des effectifs de la rentrée. Cette année, trois cent quatre vingt cinq garçons et filles sont inscrits dans les trois écoles publiques. Du côté de l'école Jeanne d'Arc, cent quatre vingt-huit enfants ont fait leur entrée. Propriétaire des établissements publics (maternelles et élémentaires), la commune met à disposition les moyens humains et

techniques pour assurer un accueil optimal des enfants et enseignants. Cette compétence revient au service administratif qui en a la gestion et l'organisation.

• Quel rôle ont les agents municipaux dans les écoles ?

Chaque professeur dispose d'une assistante spécialisée en maternelle, ce sont cinq agents communaux qui encadrent et soutiennent l'enseignant. Une volonté de l'équipe municipale pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Une classe Ulis (unité localisée pour l'inclusion scolaire) de l'école Pierre Loti bénéficie d'un agent affecté par la commune,

un emploi spécifique en soutien à l'enseignante. Les deux établissements, primaire et élémentaire de Saint-Pierre et la Cotinière, sont équipés de bibliothèques. Accessibles pendant le temps scolaire, les enfants s'y rendent par petits groupes. Leur fonctionnement est assuré par deux agents communaux chargés de la gestion des prêts, de l'entretien du fond littéraire, elles sont attentives et veillent au calme du lieu.



Les enfants de la maternelle Jules Ferry quant à eux, bénéficient de la proximité de la médiathèque et profitent en plus de la disponibilité d'un de ses agents qui vient à leur rencontre dans l'école. Ces personnels mis à disposition participent également aux projets scolaires mis en place par l'équipe des enseignants et accompagnent lors des sorties scolaires ou autres déplacements.

Photo de gauche, en haut : En concertation avec le directeur de l'école Jean Jaurès, Fabrice Blaizeau, Loïc Wahl, un des responsable du service bâtiment de la ville installe un tableau. Dans la cour, sur l'aire de jeux, on ajoute une sécurité.

Sandrine Desnoyer et Françoise Massé, élue référente aux travaux se rendent dans les écoles et apprécient les nouveaux aménagements effectués pendant l'été. Ici, à l'école maternelle Jules Ferry, les sanitaires ont été entièrement remplacés et des cloisons installées pour respecter l'intimité des petits.



Les travaux dans les écoles

Une liste non exhaustive des principaux travaux effectués pendant l'été : le sable des bacs a été remplacé, des murs nettoyés, des films de sécurité posés sur les vitres, des anti-pinces doigts fixés sur les portes, des huisseries changées, des sanitaires refaits, des classes repeintes, des protections d'espaces jeux fixées, un marquage au sol... Au total depuis le début de l'année, 142 954€ ont été investis.

• Le personnel mis à disposition

Ce sont essentiellement des femmes qui assurent l'entretien sanitaire. Soutenues par l'agent de la police municipale, elles encadrent aussi les trajets de l'école à la cantine pour le déjeuner. Elles surveillent également la garderie dans la cour pendant la pause méridienne. Des emplois qui demandent une certaine polyvalence et une amplitude horaire de 10 heures par jour. Même s'il n'existe pas de réglementation quant au taux d'encadrement, la municipalité s'efforce de mettre les moyens nécessaires pour maintenir des conditions d'accueil satisfaisantes.

• Le personnel administratif

Service centralisateur, les trois agents du service enfance et scolaire ont en charge les inscriptions des élèves, les facturations de la cantine, les plannings des agents et l'élaboration du budget. Toute la gestion des agents intervenants dans les écoles et au restaurant scolaire lui est confiée.

Au total, vingt-huit personnes sont rattachées à ce service. Avec l'aide des services techniques, il coordonne et étudie les demandes des directeurs d'écoles et organise les interventions quasiment quotidiennes inhérentes aux travaux.

Les effectifs en chiffres

- école primaire Pierre Loti : 183 élèves
- école maternelle Jules Ferry : 80 élèves
- école élémentaire Jean Jaurès (La Cotinière) : 122 élèves
- école Jeanne d'Arc : 188 élèves





Au self, les enfants arrivent, ils ont faim ! Il faut faire vite, deux services s'enchaînent.



Martine Chausse, cheffe cuisinière et Cathy Bossard mettent en place les entrées



Le service restaurant scolaire

Sept agents préparent cinq cent quatre repas au quotidien, accueillent et encadrent les quelque deux cent quarante trois enfants qui viennent déjeuner sur deux services. L'équipe compte un nouveau cuisinier Fabrice Poinçon. Sa mission s'étend au rôle de magasinier alimentaire. Une nouvelle recrue qui apporte un peu de mixité parmi cette équipe essentiellement féminine.

Photo ci-contre, colonne de gauche : Nathalie Gras intervient à l'école maternelle et aide les petits lors de la prise des repas. Patricia Nadreau aux cuisines. Le nettoyage des fours et chambres froides, leur quotidien. Hygiène oblige ! Pauline Guilbert et Nathalie Cazimajou sont affectées à la plonge et à l'entretien des locaux. **Photo de droite :** Stéphanie Moquay et Corinne Normandin accompagnent les enfants de l'école à la cantine et encadrent le temps du repas. Corinne est également aux côtés du professeur en classe ULIS. Magalie Beausoleil et Patricia Vironneau interviennent dans les écoles et sur le temps de la cantine (ne figurent pas sur les photos).

Journée rythmée

- 7h00 début de journée pour les agents de la cantine,
 - 11h30 pause déjeuner,
 - 12h00 premier service,
 - 13h00 deuxième service,
 - 13h30 débarassage des tables,
 - jusqu'à 16h00 nettoyage.
- Plus de 90% des enfants scolarisés utilisent les services de la cantine.



L'informaticien

Le multimédia est un équipement incontournable pour la pédagogie, le parc informatique augmente de manière effective. Le responsable du service, Eric Silvestre, est donc sollicité pour intervenir régulièrement dans les écoles. Il gère et entretient les outils multimédia mis à disposition des élèves et enseignants. Cette année, la municipalité a fait l'achat de quatre vidéos projecteurs qui seront prochainement installés dans des salles.



Plus de 100 ordinateurs sont mis à disposition dans les écoles.

Les professeurs des écoles et le personnel accompagnant



Ecole primaire Pierre Loti

Cycle 2, les enseignants : Sophie Leroux (AVS), Pascale Benayoun, Corinne Normandin (agent municipal), Brigitte Maurin (AVS), Léa Michaud, Jean-Claude Uranga, Marie-Anne Dias (directrice), Margaux Garbit, Bernard Leboeuf.



Cycle 3, les enseignants : Pascale Ricou, Virginie Presse, Magali Lombardo, Bertrand Bonneau, Myriam Noël et Pierrick Herry (AVS).



Ecole maternelle Jules Ferry

Bertrand Bonneau, Nathalie Marcou, Muriel Brézé (directrice) et Valérie Soulié.



Personnel communal, à gauche : Corinne Perdriau dit Coco, Zabou Isabelle Robert, Sylvie Laverdin et Mumu Murielle Rivière.



Ecole élémentaire Jean Jaurès

A gauche, Annie Girard, Vincent Barbin, Sophie Balluet (AVS) et Fabrice Blaizeau (directeur de l'école). Delphine Train, Karine K. et Fanny Beaumont-Besnard.



Personnel communal : Ingrid Rouveron, Véronique Desnoyer, Isabelle Louzada, Catherine Coulon et Monique Guiberteau.



Ecole élémentaire Jeanne d'Arc

Trois employées sur quatre ont intégré l'organisme de gestion des établissements catholiques (OGEC). Sylvie Delanoue, Christelle Airault, mise à disposition par la commune, Emmanuelle Delavoie et Adélaïde Bernardin. Tout le personnel est rémunéré par l'OGEC.



Enseignantes : de gauche à droite, en haut Armelle Morin, Aurélie Bonnifet, Nadine Valembois, Anne Chaulieu et Claire Henry (directrice). En bas : Béatrice Boileau, Nathalie Dagusé et Claire Nicard.



Services dématérialisés, des personnes déconnectées

Aujourd'hui, la plupart des foyers sont connectés à internet, pourtant plus de 15% des Français ne bénéficient toujours pas d'un poste informatique ou peinent à s'en servir. Tous ces services dématérialisés sont un progrès pour celui qui maîtrise l'outil mais contribuent aussi à une nouvelle forme d'exclusion sociale pour les autres, certains renoncent à leurs droits devant tant de difficultés. Les seniors, les précaires ou encore les jeunes non diplômés sont les nouveaux exclus du numérique.

Pour lutter contre l'illectronisme et aider les oubliés du numérique, des permanences se mettent en place, des ateliers d'informatique s'organisent pour accompagner les usagers. Quels sont les moyens dont ils disposent aujourd'hui ? Une réunion organisée par le CLIC Oléron en ce début d'année a permis d'évaluer et d'actualiser les moyens en place avec les différents acteurs du numérique. La plus active sur le territoire est de loin la *Maison des Initiatives et des Services* de Marennes qui, depuis fin 2018, a su réagir aux problématiques de l'exclusion et se déplace sur l'île d'Oléron ! Les usagers bénéficient d'une aide gratuite pour effectuer leurs démarches administratives en ligne (ANTS, ameli.fr, CAF, CARSAT, Pôle Emploi, MSA, impots.gouv.fr). L'animatrice, Fatna Couteau, se déplace sur les communes de l'île. A Saint-Pierre d'Oléron, elle est présente tous les 2^e et 4^e lundis du mois de 14h à 17h. Uniquement sur rendez-vous : au 05 79 86 01 50.

A quel type d'aide répond-elle ?

Elle accompagne et initie les usagers dans leurs démarches sur internet : service-public.fr, création d'un compte de messagerie ou espace personnel (Impôts, Pôle Emploi, La Poste, CESU, MSA, CPAM, CARSAT). Dans les télé-procédures et simulations de prestations (CAF, chèque énergie, prime à la conversion, ANTS pour demande permis de conduire, pré-demande CNI et passeport) PAS DE CARTE GRISE ! Rendez-vous en ligne (CAF, CPAM, CARSAT, permanences juridiques gratuites).

Où ?

Au CCAS de la mairie de Saint-Pierre d'Oléron, parvis de la place Gambetta. Les médiathèques apportent une aide à la prise en main de l'outil informatique en proposant régulièrement des ateliers d'initiation. Ainsi les usagers peuvent non seulement se familiariser au vocabulaire informatique mais surtout accéder à une autonomie. Des postes

L'autorité administrative indépendante consa-
à la question de la dématérialisation des déma-

Ce sont les milliers de réclamations parvenues au Défenseur des droits ces dernières années qui l'ont alerté sur le sujet : elles montraient toutes comment la dématérialisation des démarches administratives, qui facilite la vie de la plupart des Français, pouvait devenir pour certains un cauchemar, voire un nouveau facteur d'exclusion.

Alors que fin octobre, le premier ministre a redit son ambition « que 100% des services publics soient accessibles en ligne à l'horizon 2022 », le Défenseur des droits a publié, jeudi 17 janvier, son premier rapport entièrement consacré à la dématérialisation, dans lequel il alerte sur le risque que cette mutation crée de nouvelles inégalités d'accès aux services publics.

« Aucune organisation... »
Le défenseur des droits alerte sur la fracture numérique entre Français

te-cinq minutes avec téléchargement de pièces jointes.

Outre cette fracture territoriale, il y a aussi une fracture sociale : le rapport souligne que 19% des Français n'ont pas d'ordinateur à domicile et 27% pas de smartphone. Sans compter ceux qui n'ont pas non plus de scanner, équipement incontournable pour l'envoi de pièces justificatives. Il y a, en outre, une fracture culturelle : si une majorité de Français sont très à l'aise dans l'univers numérique, un tiers s'estiment peu ou pas compétent pour utiliser un ordinateur. Or, parmi eux, se trouvent ceux qui en sont les plus tributaires pour toucher les allocations auxquelles ils ont droit : personnes âgées, personnes handicapées, allocataires de

informatiques et un scanner sont mis à disposition gratuitement. A Saint-Pierre un agent de la médiathèque anime ces ateliers, gratuits, sur inscription au 05 46 85 76 55.

A la Médi@tlantique de Saint-Georges, en accès libre mais sur inscription, l'animateur propose des ateliers avec encadrement, ils permettent entre autres des thèmes différents autour du numérique pour soit se documenter sur l'informatique, se renseigner, s'inscrire, réserver une place pour les ateliers d'informatique et / ou les formations d'informatique..., soit connaître les différents services que l'on vous propose, par exemple : connexion Ethernet / Wifi, connexion aux ordinateurs, impressions, scanner (reconnaissance de caractères ou images ou diapositives)... ou encore, comment créer son adresse numérique et un compte pour accéder aux organismes en ligne. Sur rendez-vous au 05 46 75 50 14

L'EHPAD du Château d'Oléron ouvre également ses portes en mettant à disposition des postes informatiques. Une initiative qui a reçu le soutien de l'agence régionale de la santé et du département. Le chèque *Aptic* à faire valoir auprès d'associations, d'une valeur de 10€, permet au bénéficiaire de payer les services de médiation numérique dans un lieu qualifié (associations). *aptic.fr* Afin d'accompagner vers une autonomie numérique, les personnes équipées d'un outil numérique peuvent se connecter et apprendre via des sites qui proposent des cours gratuits d'initiation à l'informatique pour débutants : *premiers-clics.fr* et *lesbonsclics.fr*



Aéroports de Paris sont l'entité publique qui gère à ce jour Paris-Orly, Roissy-CDG et Le Bourget. Depuis 1945, sous contrôle de l'Etat

Référendum d'initiative partagée

Le décret du 11 juin 2019* porte sur l'ouverture de la période de recueil des soutiens apportés à la proposition de loi n°1867 présentée en application de l'article 11 de La Constitution et vise à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aérodromes de Paris.

La période de recueil des soutiens à la proposition de loi s'opposant à la privatisation de la société Aéroports de Paris est ouverte jusqu'au 13 mars 2020. A l'issue de ce délai, si le texte a recueilli plus de 4,7 millions de soutiens, il devra être examiné sous six mois par le Parlement, ou faire l'objet d'un référendum. Cette procédure concerne pour la Charente-Maritime, les 25 communes les plus peuplées de chaque canton soit Saint-Pierre d'Oléron. Deux possibilités de dépôt en mairie : Par défaut, les administrés (inscrits sur les listes électorales) qui souhaitent soutenir la proposition de loi peuvent le faire depuis leur ordinateur, sur le site www.referendum.interieur.gouv.fr

Pour les électeurs (munis d'une pièce d'identité) qui ne disposent pas d'un ordinateur ou d'un accès à internet, deux possibilités sont offertes : déposer le soutien sur un ordinateur mis à disposition à la mairie, dans le bureau des permanences ; ou déposer un soutien, sous forme papier, qui sera enregistré par un agent communal habilité.

Ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
26 rue de la République - CS 40 100 - 17310 Saint-Pierre d'Oléron
Tél. 05 46 47 02 83 - Fax 05 46 47 49 59
mairie@saintpierreoleron.com
www.saintpierreoleron.com
*n°2019-572

Un café des aidants à Oléron

L'équipe de l'EHPAD de l'Océane d'Oléron, le *Ludocafé* et le CLIC Oléron vous proposent des réunions d'informations animées par des professionnels de santé, destinées aux accompagnants de personnes malades, en situation de handicap ou dépendants du fait de l'âge. Des rendez-vous au *Ludocafé*, 23 rue des Ecoles à Dolus sont organisés un jeudi par mois, de 14h à 15h30 : le *Café des aidants* permet d'échanger

son expérience avec d'autres aidants, l'accès est libre et gratuit.

Prochains rendez-vous

Jeudi 10 octobre : *Faisons connaissance.*
Jeudi 14 novembre : *quels besoins, quels droits pour les aidants ?*
Jeudi 12 décembre : *être aidant et garder des relations avec son entourage.* Ces rencontres se poursuivront en 2020. Contact : 05 46 75 88 88
ocean.psy.alp@orange.fr



Valentin
HAÜY
Avec les aveugles et les malvoyants

Garder une autonomie au quotidien lorsque l'on est aveugle ou malvoyant est une priorité. Le droit à la mobilité devrait être le même pour tous mais il n'en est rien en réalité lorsqu'on se place en situation de handicap. Alors pour faciliter les déplacements et réduire les risques de chute, des aménagements simples et peu coûteux peuvent être installés. Nous avons rencontré la correspondante de l'association *Valentin Haüy sur Oléron*, Arlette Coindet, elle nous donne son point de vue. *Souffrant d'une déficience visuelle, j'essaie de sortir tous les jours. Pour moi c'est primordial de me rendre dans les commerces pour simplement aller chercher mon pain, cela crée du lien social. Malgré les aménagements relatifs à la loi 2018 (ERP établissement recevant du public) la ville présente encore quelques difficultés telles que l'absence de contraste qui empêche de voir le début et la fin des marches. Si une bande d'éveil (contrastante) était fixée sur la première et la dernière marche, elle m'indiquerait un danger et je serai plus prudente. Des déambulations ont montré les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes à mobilité réduite et pas seulement les non-voyants.*

Le cinéma *Eldorado* s'est doté d'équipement audiodescription des films, il suffit de le demander en caisse. Reconnue d'utilité publique, l'association *Valentin Haüy* poursuit son but : être au plus près des aveugles et des malvoyants afin de les aider à sortir de leur isolement et à retrouver une vie active et autonome. Elle oriente et sensibilise à la déficience visuelle. Arlette Coindet aide aux démarches administratives, droits et services liés aux problématiques de ce handicap. Comité de La Rochelle
Tél 05 46 41 26 03. www.avh.asso.fr



Transformateur démoli

Le poste de distribution publique d'électricité, de grande hauteur qui se tenait à l'intersection des routes de Matha et de La Natonnaire, a été démoli en juin dernier. Programme de dissimulation mené par *Enedis* dans le cadre d'une politique de maintenance préventive. Un nouveau poste, plus fonctionnel et mieux intégré dans son environnement est en place.

Véhicules électriques

Deux nouveaux véhicules 100% électriques viennent remplacer d'anciens utilitaires diesel !

Ces engins, dernière génération, de la marque *Goupil* ont été découverts au salon des maires et choisis, en partie, pour leur conception et réalisation en France, dans le Sud-Ouest ! Leur autonomie est de 120 kilomètres.

Plus compacts, ils correspondent mieux aux besoins de certaines tâches des services techniques.

Equipés d'une benne basculante pour faciliter la manutention des agents. Leur petite taille permet d'intervenir presque partout !



La commune doit entretenir 47 km de fossés

On entretient, on améliore le quotidien !

Cet automne, la majeure partie des travaux porte sur l'entretien des villages et la réfection totale de la rue du Fief Norteau et autres aménagements qui amélioreront le quotidien des usagers.

● Entretien des fossés

Actuellement les équipes du service voirie s'affairent au nettoyage des fossés sur une portion du territoire communal. Ils interviennent dans le joli petit village de l'Emerière jusqu'aux Renaudines (près de Saint-Gilles). Cet entretien, d'utilité publique, concerne parfois des propriétés privées ou du département. Cependant, il est impératif de les curer et de débroussailler afin que le drainage des eaux de pluie soit assuré au niveau du bassin versant, au-delà du périmètre du village.

● Déambulation accessibilité

Une visite du bourg de La Cotinière était organisée en août dernier pour constater les points à améliorer et rendre plus accessibles les espaces publics.

Les personnes en situation de handicap présentes ont pu ainsi évaluer les difficultés auxquelles elles sont confrontées au quotidien. Les élus et les services concernés ont pris note de la nécessité des aménagements. Des travaux immédiats sont en cours de réalisation, simples et faciles à effectuer, tels qu'un déplacement de mobilier urbain gênant, des marquages de stationnement PMR ou simplement une surface à niveler pour mieux circuler. Toutes ces améliorations favorisent la mobilité de tout un chacun.

● Salle de Rulong

Une salle municipale est mise aux normes quartier de Rulong. Elle accueille toujours le *Gedar* (Groupement d'étude et de développement agricole et rural) mais aussi l'association *Castel Clos*.

● Voirie Fief Norteau

Grands travaux qui se poursuivront jusqu'à la fin 2019. On entame la phase de réfection de la voirie avec de nouvelles fondations. Plus tard, l'intersection de la Grande Rue desservant le village de La Dresserie sera réaménagée.

● Village de la Boirie

Les travaux sont terminés depuis juillet. La voirie a été reprise et les bordures changées.



Un jardin pour nos défunts, deuxième édition

En 2019, une opération de désherbage manuel dans le cimetière invitait les administrés à se mobiliser pour rendre le lieu plus agréable. Il s'agissait d'enlever les herbes indésirables qui poussent autour des tombes ou dans les allées.

Cette année, la ville de Saint-Pierre propose de reconduire cette initiative menée par le service cimetière. L'équipe du bulletin municipal a rencontré Carole Hardy, coordonnatrice de l'action.

La Lanterne (LL) : le 3 mai se déroulait la première, le 18 octobre prochain vous renouvez cette journée citoyenne, pouvez-vous nous rappeler le but ?

Le service cimetière (LSC) : depuis la réduction des traitements phytosanitaires, il devient très compliqué de gérer un cimetière même si nos services techniques s'y attèlent tous les jours. L'idée de cette journée devenait évidente si l'on voulait conserver un jardin propre. Le désherbant a eu son heure de gloire, faisant place nette, nous étions devenus exigeants contre la moindre trace d'herbe. Ce temps est terminé mais l'exigence est restée.

LL : comment s'organise cette journée ?

LSC : en fait, ce n'est qu'une matinée. Tout le matériel est fourni par nos soins. On fait la conversation avec le voisin de la tombe d'à côté, même si l'endroit pourrait ne pas s'y prêter en arrachant de l'herbe, simple mais efficace. Cela permet aussi de créer un lien social avec les bénévoles et les employés.

LL : plutôt incongru de créer du lien social dans un cimetière, non ?

LSC : et pourquoi pas... En France, il n'est pas dans notre culture de créer



Des questions sur les concessions ?

Je renouvelle la concession de mes grands-parents, je deviens donc le nouveau concessionnaire ?

Le renouvellement ne remplace pas le contrat d'origine. Les personnes même décédées qui ont passées le contrat avec la ville restent les concessionnaires.

Puis-je disperser les cendres de mon père là où il avait l'habitude de pêcher ?

La dispersion des cendres peut se faire uniquement en pleine mer à 300 mètres des côtes, il faudra le signaler au préalable en mairie pour l'enregistrement du lieu de dispersion.

Une déclaration à la mairie du lieu de naissance du défunt est obligatoire. Il est possible également d'immerger, à une distance de 6km des côtes, une urne biodégradable directement en mer.

Nouveau !

A l'entrée du cimetière, sous le porche à droite, un bureau a été aménagé, l'agent chargé de ce service assurera des permanences in situ pour renseigner sur les concessions et autres demandes.

Renseignements dans le service et sur les panneaux d'affichage à l'entrée du cimetière.

Service cimetière
Rue Franck Massé
Carole Hardy et Pierre Lespagnol
05 46 85 92 47



L'Aïkido, un art martial pas seulement !

L'Aïkido est un art martial de défense qui permet d'apprendre à immobiliser son adversaire en esquivant son attaque ou sa saisie. Mais les bienfaits de cet art de combat permettent aussi d'assouplir le corps, de se muscler, en gagnant de l'agilité.

C'est un excellent moyen de développer son self-control et d'apprendre à gérer ses émotions, tout en évacuant le stress et les tensions. En acquérant force physique et mentale, il aide à mieux se sentir dans son corps.

Aujourd'hui, de plus en plus de seniors se tournent vers cet art pour garder l'équilibre, la santé et y trouvent un bien-être. L'Aïkido développe la souplesse articulaire, l'équilibre statique et dynamique, une meilleure respiration, une capacité à chuter sans appréhension. Ouvert à tous ceux qui souhaitent s'initier à des techniques défensives tout en douceur, sans compétition. Les cours sont dispensés par Marie-Jo Bro Rodde, professeur BF, 4^e Dan.

Aïkidoléron : trois cours par semaine le lundi 18h/19h30, mercredi 20h30/22h et parfois le samedi 9h00/10h30 au dojo de l'Oumière à St-Pierre d'Oleron. Marie-Jo 06 85 32 84 09 marie.jo.bro.36@gmail.com www.aikidoleron.fr

Chaque année, le club propose un stage de haut niveau qui accueille des pratiquants de toute la France.



Clapotis fêtera ses cent ans l'an prochain

Le centenaire du sloop baliseur Clapotis sera célébré le 19 septembre 2020 au port de Boyardville. Dès aujourd'hui, une souscription volontaire au profit du baliseur est lancée, les dons serviront à l'entretien du vieux gréement. Projets ambitieux pour l'équipe.

Le centenaire : 19 septembre 2020 sera jour de fête au chenal de La Perrotine avec un rassemblement de bateaux traditionnels et des animations à terre : un marché de producteurs locaux, des stands à la disposition d'acteurs du secteur de la mer et du nautisme etc ...

Un projet associant les écoles primaires de l'île et du bassin Marennes-Oléron est en cours. Il permettra aux plus jeunes de découvrir et de s'approprier ce patrimoine local. Ils animeront la fête avec des chants marins et des objets flottants issus de leur imagination. Tout au long de l'année 2020, en amont du 19 septembre, des expositions itinérantes présentant l'histoire, la restauration et le fonctionnement actuel du bateau animeront l'espace culturel local.

La souscription volontaire : ouverte auprès de la *Fondation du Patrimoine* signataire d'une convention tripartite entre la mairie de Saint-Pierre (propriétaire du bateau) et l'association *Sloop Baliseur Clapotis* a eu lieu le 9 août dernier. Cette convention scelle l'ouverture de la souscription. Elle va permettre de

récolter des fonds afin d'effectuer des travaux importants sur *Clapotis*. Cela fait bientôt 30 ans que la restauration a eu lieu, l'étanchéité de la coque et du pont sont à reprendre, des voiles sont à changer, le gréement est à renouveler. A cela s'ajoute des éléments techniques modernes qui permettront d'améliorer la sécurité des navigations.

La *Fondation du Patrimoine*, organisme reconnu d'utilité publique, offre une garantie de sécurité et une transparence financière.

Les dons versés bénéficient d'une réduction d'impôt : 66% pour les personnes privées, 60% pour les entreprises.

Ils peuvent être faits en ligne sur le site de la fondation par un accès direct :

www.fondation-patrimoine.org/61474

ou en envoyant un chèque à l'ordre de : *Fondation du Patrimoine Sloop baliseur Clapotis* en précisant vos nom et adresse ainsi que l'adresse mail et le numéro de téléphone afin que la fondation vous renvoie un reçu fiscal.

**Fondation du Patrimoine
Délégation Poitou-
Charentes
1 bis rue Lebasclès
86000 Poitiers**



Rétrospective

fête du sport



L'office municipal des sports organise une grande fête annuelle avec le soutien du SIFICES et de la municipalité. La plupart des clubs y participe, bénévoles, animateurs sportifs et amateurs se mobilisent. Les jeunes viennent y découvrir des activités qu'ils pratiqueront pour certains en compétition ou tout simplement pour le plaisir. Peu importe le but, c'est l'esprit sport qui compte, les enfants développent une discipline, apprennent l'engagement et le respect, mémorisent les consignes, gagnent en motricité, en confiance... et prennent plaisir à réussir ! Et leur santé s'en trouve améliorée.



Donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales du sportif sont de toutes les modes, de toutes les époques. Elles sont le sport. Aimé Jacquet

Le chant du coq

La commune de Saint Pierre d'Oléron vit depuis plusieurs mois une expérience médiatique extraordinaire suite à une banale histoire de conflit de voisinage.

Depuis 2017, le chant du coq Maurice déroutant et occasionnant plainte et saisie de la justice a pris une tournure que personne ne pouvait imaginer.

Chaque jour, depuis de très nombreuses semaines, nous recevons des lettres, mails, cartes, poèmes, livres, témoignages de soutien, mémoires d'avocats plaidant des causes similaires et surtout des demandes d'interviews de plus d'une centaine de journalistes voulant comprendre, saisir et rapporter cette histoire incroyable d'un œuf de poule qui donna naissance à ce coq qui a fait la Une des journaux du monde entier.

Il paraît incongru de nos jours de trouver une judiciarisation de plainte contre les animaux et leurs nuisances, Jean de La Fontaine, au XVII^e siècle avait imaginé bien des situations et aurait considéré notre histoire comme une fable.

Du coq de l'île d'Oléron, aux mouettes, cigales, vaches, abeilles avec quelques variantes sur le fermier, le bruit des bateaux de pêche, le cri des enfants qui jouent, c'est autant de plaintes qui remettent en cause des valeurs traditionnelles qui font notre histoire et façonnent nos paysages, au point d'être saisies par un député portant un projet de loi sur la défense de nos traditions.

Chacun trouve, ici des nuisances, là un intérêt mercantile dans la saisie de la justice pour demander réparations.

Ce qui est gênant, c'est l'expression de manifestations de plus en plus fréquentes de personnes remettant en cause le monde qui les entoure en imposant par la force leur propre besoin de vivre. C'est à se demander si derrière l'animal en reproche, ce n'est pas l'humain qui devient insupportable.

On pourrait espérer que les tribunaux puissent un jour être libérés de ce genre d'affaires qui ne devraient même pas exister. On pourrait avoir envie de croire que ce qui fait nos façons de vivre dans la richesse de nos territoires par le charme de nos paysages visuels, sonores et parfumés puissent être acceptées telles qu'elles le sont : pour leurs différences.

*Le maire,
Christophe Sueur*





La relaxation une expérience physique et spirituelle

Beaucoup cherchent une pratique de relaxation conduisant à une voie de bien-être naturel et efficace pour se détendre. Tous n'y parviennent pas, certains ont recours à une aide pour évacuer leur stress ou comprendre et gérer leurs émotions, ou encore reprendre confiance en eux, parfois surmonter une addiction ou simplement besoin de se détendre. Véronique Lefèbvre, relaxologue et magnétiseuse exerce depuis dix ans et vient de s'installer sur la commune, à Maisonneuve. Elle met à profit ses dix années d'expérience et continue ses formations dans la pratique des techniques de relaxation. De la tête aux pieds, elle pratique : la relaxation traditionnelle indienne du crâne, le amma assis, les massages énergétiques ainsi que la réflexologie plantaire aux huiles essentielles. Elle pratique l'EFT, technique de libération émotionnelle. Pour la première séance, elle prévoit une anamnèse pour comprendre le fonctionnement de l'individu et ses réactions. Un moment de détente et de relaxation rien que pour soi, au calme, dans un environnement zen. De préférence sur rendez-vous, Véronique Lefèbvre 06 13 72 51 46. vero_niddore@gmx.com



Un espace yoga ouvre ses portes !

A Saint-Pierre d'Oléron, dans la zone d'activités de La Claircière, Brigitte Frit a ouvert un espace yoga. Un rêve qu'elle réalise après 40 ans d'expérience, d'études et d'enseignement.

La vie sur Oléron lui procure une certaine sérénité, c'est donc là qu'elle a choisi de s'y installer et de pratiquer le Atout-Yoga ou le yoga de la vie quotidienne. Une méthode à la portée de tous. Situé à l'étage, le local, joliment décoré, bénéficie d'une lumière naturelle et compte plusieurs espaces. De cet endroit elle veut en faire un lieu de convivialité, incitateur d'échanges pour celles et ceux qui sont à la recherche du bien-être, soucieux de leur santé ou en quête d'une démarche spirituelle. Au-delà d'une pratique physique, Brigitte considère le yoga comme une philosophie de vie et met à disposition, dans la bibliothèque, différents ouvrages servant à éclairer le lecteur

curieux, qu'il pourra emprunter ou consulter sur place. Elle organise également des soirées débat à propos d'un livre ou d'un fait de société et des ateliers où différents thèmes tels que la réflexologie, la numérologie et le massage do-in sont abordés. Un lieu ouvert à l'année, (selon des horaires définis), les cours sont proposés soit à la carte (10 séances/100€) ou à la séance (12€ les 2 heures). Chaque semaine un sujet différent (insomnie, pensée positive, les chakras...).

ZA de La Claircière, avenue de Bel Air (près de l'imprimeur) 06 34 35 46 46 cazin17310@gmail.com

Nos marchés

A Saint-Pierre : depuis le 1^{er} octobre, le marché de Saint-Pierre est ouvert les mardis, jeudis, samedis et dimanches matin. En période de vacances scolaires de la Toussaint, tous les jours sauf le lundi.

La Cotinière, situé rue du Port, le marché est ouvert tous les jours le matin. Le marché de Victorine, face au port est ouvert tous les jours de la semaine.



Jérémy, coiffeur pour homme et barbier, à Saint-Pierre.

Peinture sur céramique un moyen d'expression...

A l'heure du *Do It Yourself*, Lucie Lefilleul se lance dans une activité pérenne et invite à découvrir son atelier de peinture sur le concept d'un céramique-café. L'atelier boutique céramique *L'Art de Louis* est située au n°9 avenue du Général Leclerc.

Non seulement, elle expose des objets de sa création personnelle s'inspirant du Dot Art mais surtout Lucie encadre des ateliers de peinture ouverts à tous, à partir de 3 ans et sans limite d'âge. L'idée est de réaliser des céramiques uniques, rien que pour soi, ou pour offrir ! Ainsi, en poussant les portes de l'atelier, chacun peut peindre sur des céramiques brutes qu'il choisira dans une gamme disponible, utilitaires (plats, bols, tasses, saladiers,...) ou décoratives (vases, petites sculptures animales...). Après l'émaillage et la cuisson,



l'objet est compatible avec un usage alimentaire ! Nul besoin de savoir peindre, chacun choisit un motif et d'après une technique de reproduction vient l'appliquer avec les peintures qu'elle met à disposition. Cet été, parents, enfants et grands-parents se sont retrouvés pour partager une pause (ré)-créative. Des moments enrichissants, favorables à l'échange, vecteurs de lien social. Quelques jours plus tard, vous pouvez récupérer votre création à l'atelier ! Les tarifs varient en fonction de la pièce que vous aurez choisie allant de 12€ à +30€ Tout est inclus! (les peintures, le matériel, l'émaillage et la cuisson). Ouvert à l'année, un espace d'expression et d'échanges à découvrir ! *L'Art de Louis* : 06 44 03 62 38

Coiffeur, barbier à Saint-Pierre

Si l'envie de changer de tête vous prend, il est temps d'adopter une nouvelle coiffure. Jérémy, coiffeur pour homme et barbier traditionnel propose des coupes stylées, très tendance. Aux ciseaux ou à la tondeuse, il saura vous conseiller dans vos choix. Il s'est installé dans la zone de La Claircière, face au Moulin du Coivre. Sur rendez-vous 06 26 47 71 58



Un bilan touristique positif

Même s'il est un peu tôt pour dresser un bilan complet de l'activité touristique en 2019, le bilan global semble plutôt positif : Après une avant-saison (d'avril à juin) relativement satisfaisante, nous avons connu un mois de juillet contrasté, les résultats étant assez différents d'une structure à l'autre. Le mois d'août est arrivé, sans surprise, avec une fréquentation très importante. Et ce succès s'est confirmé jusqu'à la fin du mois. En espérant qu'il déborde largement sur l'arrière-saison !

Le constat est que la haute saison se déplace et se concentre du 25 juillet à fin août. Les établissements haut de gamme semblent mieux s'en sortir que les autres. L'office de tourisme a connu, pour sa part, une hausse de fréquentation de 8% en juillet et de 20% en août ! Quant aux professionnels, on constate un niveau de satisfaction de 63% en juillet et de 91% pour le mois d'août.

Les navettes des plages ont eu un vrai succès et le vélo confirme son essor. A noter que les vacanciers semblent privilégier les activités de loisirs aux autres dépenses. On peut espérer un bel été indien pour finir sur une bonne note, et il faudra préparer très vite la prochaine saison !

Lionel Pacaud
directeur de l'office
de tourisme
Ile d'Oléron-bassin
de Marennes



Le kiosque à musique



Le mode des kiosques commença en France au milieu du XIX^e siècle en passant par le kiosque de la gare de Paris. En 1900, la municipalité d'Oléron, monsieur Martin, la municipalité donne son accord pour la construction du kiosque. Le conseil municipal décide de l'implanter sur la place Gambetta et s'engage à rembourser le président de la fanfare qui fait l'avance pour les travaux. Le kiosque de Saint-Pierre d'Oléron a été édifié début 1900 et aurait coûté 1 250 francs.

Le dimanche après-midi ou en soirée, il était de coutume de se retrouver autour du kiosque pour écouter la philharmonique ou un ensemble folklorique.

Plusieurs fois restauré, il est mis en valeur depuis les travaux de réaménagement de la place Gambetta en 2018.

Balade patrimoine, au fil des rues

Des plaques ont été récemment posées sur des monuments et façades de bâtiments communaux, elles mettent en valeur le passé de la ville.

De nombreux touristes s'interrogeaient sur la vocation du patio : est-ce un ancien couvent ? Pas du tout ! Alors la municipalité a missionné le service communication pour réaliser ces panneaux qui désormais montrent une partie de l'histoire de Saint-Pierre.

Au total de huit, illustrés de photos anciennes, vous pourrez les découvrir sur la place Gambetta ancien terrain de sport, la mairie, cette belle maison bourgeoise et son patio, ancienne école des garçons, la fontaine devenue lanterne, la pierre tombale du canton de la Seigneurie, le kiosque construit en 1900 qui avait coûté 1250 francs ou encore le porche de l'ancienne gendarmerie de la rue Pierre Loti d'où l'on aperçoit la statue de l'écrivain... Une balade à partager en famille ! C'est avec l'aide de nombreux habitants que ce travail a pu aboutir et grâce à ceux qui ont partagé leurs recherches, qui ont vécu leur jeunesse à Saint-Pierre ou encore avec la gentillesse des collectionneurs.



La Menounière, un village animé d'un café

C'est en restaurant la longère familiale que Gilles et Malvina ont pris conscience de la fréquentation et de l'activité qui régnaient dans le village de La Menounière. L'idée de créer un lieu vivant s'est révélée comme une évidence !

Café La Menou a ouvert ses portes depuis cet été, situé près de la place des Tilleuls, non loin du bureau de tabac, rue de la Sablière à deux pas de la mer. Un lieu qui leur ressemble.

La bâtisse est chaleureuse par la noblesse des matériaux utilisés, le mobilier chiné au gré des brocantes et vide-greniers donne envie de s'y arrêter. La petite terrasse extérieure bordée de sa murette est joliment fleurie et sent bon les herbes aromatiques.

Dans ce café, on fait bien plus que de boire un verre, on y partage des tapas en grignotage.

Un rayonnage de produits locaux vient suppléer le service, vins, jus de fruits, limonades et bières locales... à emporter !

Prochainement le visiteur aura le plaisir de découvrir quelques objets sélectionnés par la maîtresse de maison qui, depuis son enfance, chine

sur les vide-greniers et les brocantes. Un lieu où il fait bon se poser, en toute simplicité pour rencontrer les Grands'Cutôts. Il y a même un piano ! Les touristes de l'hôtel d'en face, des chambres d'hôtes, des résidences secondaires et surtout les habitants de la Grand'Côte apprécient cette initiative qui vient renforcer l'économie déjà existante grâce aux producteurs, maraîchers, viticulteurs... Souvenons-nous, il y a près de trente ans déjà, l'épicerie du coin fermait ses portes.

Ouvert à l'année (de l'automne, jusqu'à la fin de l'hiver, du jeudi au samedi soir et en saison, tous les jours avec restauration, fermé le mercredi).

Café La Menou, Malvina et Gilles Moizant. 05 46 85 11 38.

Notez sur votre calendrier : le troquet fêtera l'arrivée du Beaujolais nouveau le jeudi 21 novembre.



La Doris cantabrique est un gastéropode nudibranche : les branchies sont à l'extérieur, sur le dos et à l'arrière, en bouquet

La Doris cantabrique ou limace Gordini

Familier des plongeurs, ce fringant animal, qui mesure environ 5 à 10 cm de long, peut aussi s'observer à marée basse, sur les estrans rocheux d'Oléron. Il faut bien regarder dans les secteurs où l'on trouve aussi des éponges. Ce n'est pas très rare, mais disons qu'un peu de chance ne nuirait pas.

● On l'appelle aussi limace Gordini Remontons aux années 1960 : une des voitures mythiques de l'époque est la Renault 8 Gordini, bleue à bandes jaunes. C'est aussi le temps où la plongée se démocratise du côté d'Arcachon : ce sont les plongeurs qui l'ont baptisée ainsi. Les scientifiques, eux, n'avaient pas ce type d'automobile, mais aimaient les chats : c'est un couple de biologistes brésiliens, les Marcus, qui ont choisi le nom officiel : Felimare cantabrica, ce qui peut se traduire par chat de mer, le nom d'espèce évoquant le golfe de Gascogne (qui se dit cantabrico en espagnol).

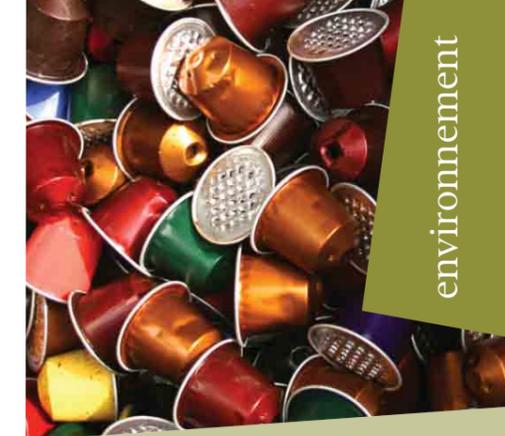
● A l'avant, les rhinophores Autre caractéristique des nudibranches, la présence de rhinophores, ces deux organes sensoriels situés sur la tête. Ce ne sont pas des antennes, mais presque : ils permettent d'analyser la chimie de l'eau (présence de nourriture, phéromones d'un partenaire sexuel, menaces...). Ils sont très annelés, ce qui augmente le nombre de cellules en contact avec le milieu et la précision des informations.

● Elle mange des éponges Peu d'animaux mangent les éponges ; ce n'est pas très goûté ni nourrissant... Mais l'intérêt pour la Doris est d'en récupérer une toxine, la longifoline

(un furanosquiterpène, vous l'aurez deviné...). Cette huile naturelle se retrouve d'ailleurs aussi dans certaines résines de pins. Telle la limace, elle broute les éponges du genre Dysidea. Le poison, auquel les nudibranches sont insensibles, est alors acheminé vers des cellules défensives, situées près des organes fragiles, à la surface de la Doris. Cela dissuade les prédateurs, déjà prévenus par ses couleurs vives, synonymes de danger dans la nature.

● Elle pond des rubans Les nudibranches sont hermaphrodites : chaque individu possède les deux sexes, mais il est nécessaire de s'accoupler pour obtenir la fécondation. Cela se produit entre mai et octobre. Les œufs sont pondus en rubans, larges d'environ 1 cm, attachés en spirale sur le fond marin. On en trouve fréquemment sur l'estran rocheux.

● Une grande et belle famille Les nudibranches comptent parmi les créatures les plus colorées et étonnantes de notre faune locale. Découvrez leur diversité en détaillant méthodiquement les rochers du bord de mer. Attention toutefois, ce sont des animaux bien fragiles : délicatesse et patience sont donc de mise !



Tri des déchets, tout se trie !

Du nouveau pour le tri des déchets. Tous les emballages se recyclent, même les plus petits ! Les capsules de café se trient ! Tout comme les capsules de bouteilles, les couvercles des pots, les blisters vides de médicaments (ceux-ci sont à déposer dans les pharmacies)...

Les horaires des déchetteries

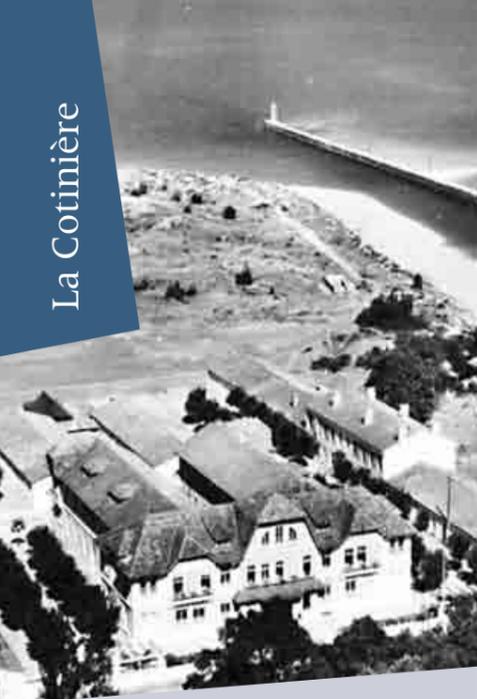
Les horaires vont changer à partir du 1^{er} novembre puisqu'elles seront fermées le dimanche matin. Jusqu'à cette date, elles sont ouvertes au public du lundi au samedi de 9h00 à 11h50 et de 14h00 à 17h50. Ouvertes le dimanche matin jusqu'au jeudi 31 octobre de 9h00 à 11h50. Valable pour les trois déchetteries de l'île d'Oléron. Dépôts gratuits pour les particuliers mais limités à 1m³ par jour par déchetterie (pour les déchets verts et gravats).

A L'ECOPÔLE, un espace destiné aux professionnels et aux particuliers pour des volumes supérieurs à 1m³. Broyage de végétaux, toute l'année Aide de 50€ pour le broyage de végétaux à domicile (prestation ou location). Vente de compost, toute l'année et livraison possible. Ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Dolus, route de l'Écuissière.

Renseignements 05 46 47 21 84 www.cdc-oleron.com



Réalisation - crédits : CPIE Marennes-Oléron Contact : 05.46.47.61.85
Site web : www.iodde.org - 111 route du Douhet 17840 La Brée-les-Bains contact@iodde.org
Source : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Marennes-Oléron. www.iodde.org



Le journal de monsieur Paul

Dans la semaine qui suit, nos 17 "laissés pour compte" bénéficieront des aménagements des services de ravitaillement, la croix rouge, en effet, avait perfectionné son organisation, d'autre part, les denrées mises à la disposition, par les habitants de La Cotinière, furent toujours abondantes. On ne saurait trop féliciter et remercier tous ceux et celles qui, bénévolement, ont apporté leur concours à cet effort spontané de solidarité, soit en faisant des dons de denrées, soit en prêtant leur matériel pour les transporter, soit en secondant les actifs et dévoués dirigeants de la section oléronaise de la croix rouge française, parmi lesquels il faut citer, tout particulièrement, madame Durin, monsieur Abit de St Denis, madame Froment et Mr Vigneaux de St Pierre. Et l'année se termine sans que tous aient été libérés. Ils étaient encore onze détenus quand, au début de janvier, une nouvelle inquiétude vint brusquement faire passer au second plan, le coup de théâtre du 16 décembre. Il était, en effet, question d'une évacuation massive des habitants de l'île. Cette nouvelle ne manqua pas d'alarmer les Oléronais en général et les Côtinards en particulier qui sont attachés, plus que tout autres, à leur coin de terre, à leur horizon de mer, à leurs foyers, à leurs habitudes. Bientôt les rumeurs se précipitèrent et, le 3 janvier, la mairie affichait et faisait cornemuser, à tous les échos, un avis dont voici le texte...



Les apports : résultats modestes

S'il est vrai que les travaux d'ampleur au port sont en pleine agitation, certaines personnes pragmatiques pourraient à travers les résultats des débarquements du port s'étonner de ces investissements. Mais avoir une approche en instantané de la pêche n'est guère scientifique, dame nature est parfois capricieuse et à l'instar des producteurs maraîchers, arboriculteurs et céréaliers, la sécheresse a également impacté les captures de produits de la mer. Sur les neuf premiers mois de l'année, le tonnage a fléchi de 172 tonnes (3 057 tonnes en 2019) et

le total des ventes accuse une baisse de près de 1 million d'euros (18,7 M d'euros).

Quelques navires immobilisés par des réparations et un navire parti vendre à l'extérieur contribuent par ricochet à cette activité en baisse. Le poisson en bande côtière fait défaut de par les conditions météorologiques, flatteuses pour les touristes, mais guère favorables à nos pêcheurs. Cette activité de production primaire est cyclique, les trésoreries tendues ont hâte de passer sur une autre phase.

Dons aux familles des péris en mer



Gustave Gilles, président de la caisse de secours aux familles des péris en mer a reçu un chèque de 1000€, une somme récoltée lors de la fête de la musique en juin dernier grâce à l'action menée (photo ci-dessus) par le bar *La Petite Mer* et le comité des fêtes de La Cotinière. Le bénéfice des additions payées par

les clients ce soir de fête a été attribué à l'association. Une action généreuse qui relie le patron du café et le monde de la pêche puisque Sylvain est ancien marin pêcheur de La Cotinière.

En septembre dernier, c'est l'association de soutien au coq Maurice qui a octroyé 1000€ à la caisse de secours des familles des péris en mer. Cette somme a été obtenue par la vente d'autocollants et autres produits dérivés à l'effigie du célèbre gallinacé.

Ces dons viennent en aide aux veuves et orphelins des disparus ou victimes de fortune de mer et sont versés non seulement aux familles des marins pêcheurs mais également des ostréiculteurs.

Plusieurs chantiers dans un même chantier

Les équipes du port de La Cotinière sont à pied d'œuvre depuis fin 2018. Actuellement près de soixante dix personnes interviennent sur terre comme en mer, au rythme des marées. Jusque là, ils bénéficient d'une météo plutôt favorable mais l'arrivée d'éventuelles tempêtes d'automne pourrait changer ces conditions de travail. Plusieurs chantiers sont menés de front et le timing est respecté.

Pour la partie Est du chantier, la phase de travaux de creusement du bassin n°3 est en cours. Le terrassement du chenal extérieur est sur le point de s'achever. Le chenal déjà existant est prolongé de 600 mètres, en profondeur à 3 mètres. Cet aménagement permettra l'accès aux bateaux à toute heure, par tout temps. Des enjeux majeurs pour les professionnels et surtout plus sécuritaires. Les matériaux extraits du chenal et du bassin n°3 ont servi directement de remblai, véritable circuit court ! La barge de 60 mètres restée jusqu'à la fin de l'été a quitté le port. Elle permettait d'acheminer la pelleuse au large, pour effectuer les travaux de creusement par voie maritime, au rythme des

marées. Ainsi les quelque 220 000 m³ de roches extraites servent de remblai à la construction du terre-plein qui accueillera le bâtiment de la prochaine halle à marée d'une superficie de 11 600 m². La livraison de la plate-forme est prévue pour cette fin d'année.

Le 3^e bassin sera doté d'un quai de débarquement des produits de la mer. D'une longueur de 200 mètres, aménagé pour recevoir et supporter des charges importantes, il est construit avec des blocs de béton armé, préfabriqués (à Thouars 79), qui soutiendront la poutre de couronnement en béton armé coulée sur place. Parallèlement, des travaux de génie civil ont commencé : la construction de la digue

d'enclôture constituée d'un cœur en matériaux extraits du site sur lequel est mis en œuvre une sous-couche en blocs de 60 à 500 kg, issus des carrières d'Echillais. Enfin, sa carapace sera fortifiée de blocs (de 2 et 4 tonnes) en diorite en provenance des départements voisins. Côté Ouest du port, la digue de protection, par son positionnement, nécessite un renforcement particulier. Exposée à la forte houle, des blocs de 4 à 6 tonnes viendront protéger l'entrée lors des vents dominants. Pour éviter d'ajouter un trafic routier déjà encombré en saison estivale, ces roches ont été stockées derrière la chapelle. Par la suite, la plage retrouvera son aspect initial et l'ancien parking reprendra une forme naturelle dunaire.

Le projet est réalisé par *CETEAU-CEANS*, dans le cadre d'un contrat de partenariat public/privé avec le département de la Charente-Maritime, avec la participation des filiales de *VINCI* spécialisées dans ce genre d'infrastructures et l'accompagnement du bureau d'ingénierie *ARTELIA*, du cabinet d'architecte *BPG* et de l'urbaniste Jean-François Revert.

Des travaux gigantesques puisqu'au total 8 hectares seront totalement réaménagés pour le port de La Cotinière, premier port de la région Nouvelle Aquitaine.



Une saison d'été... festive et animée !



Couleurs de mer, à découvrir !

Depuis sa création il y a quarante deux ans, le *Lions Club de l'île d'Oléron* apporte son soutien à la *Société nationale de sauvetage en mer (SNSM)* du port de La Cotinière ainsi qu'à la *Caisse des périls en mer*. Cette année, une exposition-vente d'œuvres d'art est organisée au bénéfice de la SNSM avec le partenariat de la ville de Saint-Pierre d'Oléron, sous le parrainage de Michel Desjoyaux.

Couleurs de mer est un salon d'art sur le thème de la mer qui réunit une trentaine d'artistes locaux et nationaux. Ils ont généreusement offert plus de cent œuvres qui seront exposées et mises en vente jusqu'au 11 octobre. En accord avec les artistes, le *Lions Club d'Oléron* propose un tarif accessible mettant les œuvres à la portée du visiteur qui pourra ainsi satisfaire un coup de cœur tout en contribuant à une bonne action en soutenant la SNSM et son objectif d'acheter un nouveau canot nécessaire à ses actions de secours (la totalité du résultat des ventes leur sera remise). L'accès aux expositions est gratuit et ouvert à tous : port de La Cotinière, salle de l'ancienne criée (du 28 septembre au 2 octobre), Saint-Pierre, hall du cinéma Eldorado (du 1^{er} au 6 octobre) et mairie de Saint-Pierre, salle Gambetta, accès par le patio (du 5 au 11 octobre).

Qui sont les artistes ?

Venus de toute la France et d'Oléron, ils sont : peintres, photographes, plasticiens, forgerons, sculpteurs... Certains ont suivi un cursus dans des établissements de renom tels que l'école *Bouille*, les *Beaux Arts*, quelques-uns sont devenus artistes par passion, d'autres encore sont amateurs mais primés pour leur talent et lauréats de prix d'excellence.

Le mot du parrain Michel Desjoyaux

C'est avec grand plaisir que je parraine Couleurs de mer, manifestation culturelle et philanthropique... L'océan est un monde merveilleux mais il peut être dangereux. Les marins qui risquent leur vie, et c'est malheureusement d'actualité, pour sauver d'autres marins, méritent notre plus profond respect. Je m'associe donc volontiers à cette belle opération au bénéfice de la SNSM.

Michel Desjoyaux, navigateur français né le 16 juillet 1965 à Concarneau. 25 victoires : 3 *Solitaires du Figaro*, 2 *Vendée Globe*, *La route du rhum*, *la Transat anglaise*... Élu plusieurs fois *Marin de l'année*.

Le mot du président de la SNSM station de sauvetage de La Cotinière, Jean-François Vitet

Il est urgent de prévoir le remplacement du canot de sauvetage "Patron Louis Blanchard" âgé de trente ans. Il en coûtera 1,8 millions d'euros, dont 25% devront être financés par la station de La Cotinière. Malgré les 350 donateurs, que je remercie, ça ne suffit pas, il est donc primordial d'organiser des actions dans ce sens. Le Lions club est un partenaire fidèle qui s'est montré généreux à plusieurs reprises et je salue cette initiative... Gageons que cette manifestation remporte tout le succès mérité.



culture

Vaudeville par *Les Châtelains*

La Cie *Les Châtelains* présente, samedi 9 novembre à 20h30 à l'Eldorado, son nouveau spectacle : un vaudeville de Yvon Taburet *Bienvenue dans l'immeuble*.

La famille Mercier emménage. Au cours de son installation elle va être perturbée par l'arrivée intempestive d'un certain nombre de voisins. C'est ainsi qu'elle ne tardera pas à faire connaissance avec Mémère, ancienne fermière, M^{elle} Laroche, professeur de musique, Gautier de Courcelle, plus tout jeune, de bonne famille, Jérémie Fassol l'infatigable représentant dragueur. Cette situation deviendra vite explosive.

Infos : 05 46 75 21 40 / 06 89 71 74 98
Durée 2h - Billetterie sur place : 12€
Gratuit pour les moins de 12 ans.

Dans les rues, les artistes s'expriment

Amateurs d'art ou curieux, venez découvrir au fil des rues les œuvres d'artistes oléronais mises en valeur dans le cadre du parcours artistique mis en place depuis deux ans par l'*Union des commerçants du centre bourg*, en partenariat avec la municipalité.

Depuis juin dernier, huit tableaux sont venus enrichir cette exposition visible de tous. Ils illustrent les murs de la ville, de la place Gambetta jusqu'au marché, ils mettent en valeur les petites ruelles cachées et permettent de découvrir des petits coins méconnus. Un dépliant, à retrouver dans les offices de tourisme, édité cet été par Guillaume, un jeune stagiaire, oriente le public sur cette déambulation artistique.



Lancement officiel du triporteur le 12 septembre dernier

En avant avec le triporteur !

La ville de Saint-Pierre d'Oléron avait testé en septembre 2018 le triporteur électrique *A vélo sans âge (AVSA)*. L'adjointe Sylvie Frougier et la référente du service *vie quotidienne*, Florence Bariteau avaient fait le déplacement à Nantes, ville dont une antenne fonctionne déjà, en vue de l'acquisition d'un triobike, vélo à trois roues !

Un concept en vogue venu du Danemark. Il s'agit d'offrir aux personnes âgées une balade en triporteur, ce que leurs jambes ne permettent plus. C'est un lien qui est recréé au travers des promenades et avec les conducteurs bénévoles. L'objectif du triporteur AVSA :

- Permettre aux personnes âgées de rester des membres actifs de la communauté,
- Dynamiser et donner une autre dimension à la démarche du réseau MONALISA de lutte contre l'isolement social,
- Affirmer une position municipale sur le développement durable,
- Apporter une image positive de la qualité de vie sur la commune.

Au vu du succès de l'expérimentation, la municipalité décide d'acquérir un triporteur en juillet 2019.

Parallèlement, un travail de repérage d'itinéraires a été effectué par la référente du projet accompagnée d'une bénévole. De plus, la Communauté de communes a été sollicitée pour réali-

ser des aménagements afin que le triporteur puisse circuler sans difficulté, en dehors de la ville sur les pistes cyclables.

Avant de lancer le triporteur sur la route avec les passagers à bord, une formation de prise en mains a été nécessaire pour tous les conducteurs bénévoles. Les animatrices et ergothérapeutes des établissements (EHPAD) de Saint-Pierre ont rejoint le groupe d'apprenti-e-s pilotes. A l'issue de cette formation de conduite, un certificat de prise en mains est délivré notifiant les consignes à respecter et un certificat médical est demandé pour l'assurance.

Ainsi, les balades pourront commencer dans la joie et la bonne humeur.

Le 12 septembre dernier, sur le parvis de la mairie le lancement du triporteur a été organisé où plus d'une quarantaine de convives était venue pour l'occasion : membres de la commission départementale de l'autonomie, président-e-s des clubs du 3^e âge, bénévoles MONALISA, animatrices des



EHPAD, le *CLIC Oléron*, le conseil municipal, la Communauté de communes et des personnes âgées bien sûr.

Moment de partage et de mise en application pour les conducteurs bénévoles et leurs passagers qui se sont facilement prêtés au jeu d'une balade sur la place Gambetta.

Autour d'un verre de l'amitié les invités se sont exprimés sur leur ressenti lors de la promenade et reconnaissent le succès de ce concept danois qui devrait se développer sur le territoire oléronais.



Rendez-vous d'information en mairie avec une conseillère *Ma commune Ma santé*

Ma commune Ma santé : la solution santé mutualisée

Dans le but de favoriser l'accès aux soins de santé pour ses administrés, la municipalité propose, depuis maintenant quatre ans, les services de l'association Actiom afin que les Saint-Pierrais puissent bénéficier de *Ma Commune Ma Santé*, une solution santé mutualisée, adaptée aux besoins et au budget de chacun.

La commune se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat. *Ma commune Ma santé* est un service porté par l'association d'assurés ACTIOM, 20 000 adhérents.

L'association *ACTIOM* est présente dans 2600 communes en France. Sa vocation est de proposer un accompagnement complet pour une meilleure couverture santé moins chère et plus protectrice.

Une offre : complémentaire santé de groupe négociée et défendue par l'association *ACTIOM* dans l'intérêt de ses adhérents grâce aux principes de mutualisation et de solidarité.

Une tarification : simple, générant une réelle économie sur vos cotisations (jusqu'à 50€ par mois et par personne à prestations équivalentes).

Le libre choix : 4 contrats exclusifs adaptés à tous vos besoins, négociés

en toute indépendance dans l'intérêt de ses adhérents.

4 partenaires assureurs : 12 niveaux de garanties.

Informations
sur les permanences
et prise de rendez-vous
en mairie,
service *vie quotidienne*
05 46 47 30 77

OU

05 53 90 64 68
ou 05 64 10 00 48
du lundi au jeudi de 9h
à 12h et de 14h à 18h
vendredi 9h à 12h et de
13h30 à 17h30

Un service : ouvert à tous sans sélection médicale, sans délai de carence, sans limite d'âge, compatible fiscalité loi Madelain.

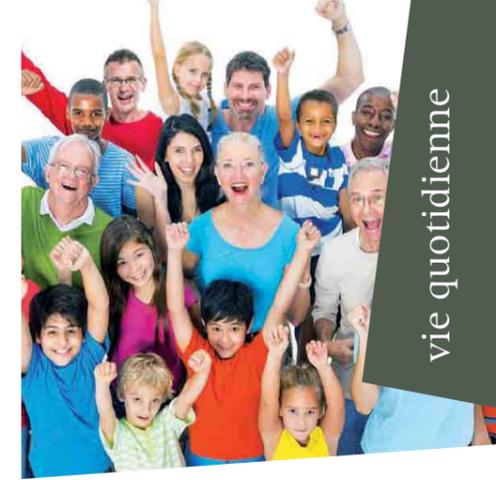
Aide ACS* : service spécifique pour bénéficier d'un chèque santé jusqu'à 550€ (sous conditions de ressources) *aide complémentaire santé.

Comparez très simplement grâce au tarifificateur sur le site www.macommunesanté.org.

ou sur rendez-vous.

La référente *Ma Commune ma santé* reçoit les administrés en mairie lors de permanences.

Chaque mercredi après-midi jusqu'au 18 décembre.



Bien résilier sa mutuelle

Voici les trois délais à bien comprendre pour résilier son contrat de mutuelle :

Préavis de résiliation :

Notion obligatoire inscrite dans votre contrat d'assurance, il fixe une période minimale à respecter pour informer votre assureur de votre volonté de mettre fin à votre mutuelle. La plupart des contrats prévoient deux mois de préavis.

Délai *Chatel* d'information de quinze jours :

Il s'agit d'un délai que doit respecter votre assureur pour vous informer de la possibilité qui vous est offerte chaque année de changer de mutuelle si vous le souhaitez avant qu'elle ne se renouvelle par tacite reconduction. Ces quinze jours sont ceux qui précèdent la fin de votre préavis de résiliation.

Délai *Chatel* de résiliation de 20 jours :

Si votre assureur n'a pas respecté le délai *Chatel* d'information, mais qu'il vous a tout de même finalement envoyé une note d'information (hors délai) alors vous disposez de vingt jours pour résilier votre mutuelle, même si votre préavis de résiliation est expiré.

Et si votre assureur ne vous envoie aucune note d'information sur votre droit de résiliation, vous pourrez alors résilier à tout moment sans frais à partir du 1^{er} jour du renouvellement du contrat.

Accompagnement
dans les démarches : 05 64 10 00 48
lundi au vendredi de 9h00 à 18h00
Formulaire de résiliation Loi *Chatel*
sur : macommunesanté.org

La boucle rose
MARCHONS À
DOLUS
contre le cancer du sein



La Boucle rose revient à Oléron

Tous les mois d'octobre de chaque année, l'association *Le cancer du sein, parlons-en !* organise une campagne de sensibilisation en France au sujet de l'importance du dépistage précoce et le suivi médical. L'île d'Oléron s'est engagée en ce sens et cette année, la Boucle rose prépare sa seconde édition. Après Le Château d'Oléron en 2018, La Cdc de l'île d'Oléron, la commune de Dolus, un réseau d'institutions et une bénévoles, organisent cette année, le 20 octobre 2019, un échauffement, une marche ainsi qu'une séance de zumba afin de mobiliser et de sensibiliser le grand public. La participation financière est libre et au profit de la *Ligue Contre le Cancer*.

Le rendez-vous est donné dès 9h30 place Simone Veil à Dolus avec l'ouverture des stands d'informations et de bien-être. Seront présents les institutions comme la *Ligue Contre le Cancer* et l'organisme de dépistage des cancers en Charente Maritime mais aussi des professionnels susceptibles d'aider ou d'accompagner les personnes atteintes de la maladie : diététicienne, sophrologue, tatoueuse, esthéticienne, coach sportif, etc...

Cette année, un stand de témoignages pour les femmes ayant connaissance de la maladie, à titre personnel ou par le biais de leur entourage, permettra de recueillir le ressenti et les besoins. Alors, ensemble tous en rose ! Contact : 05 46 47 24 68 Anaïs Fournet, coordinatrice du Contrat Local de Santé de l'île d'Oléron.

Challenge de la mobilité c'est reparti !

La ville de Saint-Pierre d'Oléron participe, pour la troisième année consécutive, au challenge de la mobilité avec une belle mobilisation du personnel venu travailler autrement qu'en voiture solo.

Le challenge de la mobilité c'est un défi entre plusieurs établissements publics et privés du territoire pour inciter un maximum de leurs salariés à venir autrement que seuls en voiture. L'objectif est de sensibiliser et promouvoir les alternatives à la voiture solo qui impacte lourdement l'environnement et notre portefeuille.

Une première cette année, sur cette période, un concessionnaire auto local *Citroën* a proposé de mettre à disposition des véhicules électriques. Un agent a pu ainsi tester, pendant quelques heures, lors de ses déplacements professionnels sur la commune, une voiture électrique. Le vélo électrique dont la ville est équipée depuis un an déjà, destiné aussi aux déplacements professionnels de proximité, a été mis en libre-service pour les agents qui le souhaitent afin d'effectuer des trajets pendulaires domicile-travail, travail-domicile.

Lors de cette semaine de challenge, le personnel ainsi que les entreprises adhérentes (la boulangerie *l'Atelier de pain*, *Pôle emploi* et l'agence *Banque Populaire* de Saint-Pierre) ont été invités à un petit déjeuner organisé par la municipalité afin de partager un moment

convivial qui a permis d'échanger sur les bonnes pratiques éco-responsables. Soulignons l'effort de certains agents, venus de Dolus à pied, pour l'occasion, en partant très tôt le matin (*photo ci-dessous Corinne et Sophie sont parties aux aurores, dès 7h00*).

A l'issue de ce défi, un classement entre les établissements récompensera les plus mobilisés en octobre, la Communauté de communes remettra un prix aux plus méritants !



Les échos du conseil



Séance du 18 juillet 2019

■ Recomposition de l'organe délibérant de la Communauté de communes

Le code général des collectivités territoriales précise qu'au plus tard le 31 août de l'année qui précède le renouvellement des conseils municipaux, il convient de définir le nombre et la répartition par commune des sièges d'élus communautaires de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

La répartition se fait sur la population municipale 2019.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le principe d'un nombre de sièges et d'une répartition comme suit : 8 pour Saint-Pierre, 5 pour le Château, 5 pour Saint-Georges, 4 pour Dolus, 2 pour Saint-Denis, 2 pour Saint-Trojan, 2 pour Grand-Village et 2 pour La Brée.

■ Remboursement 3^e animateur de l'école Jeanne d'Arc (OGEC)

Monsieur le maire rappelle que dans le cadre de la convention de partenariat avec l'association CASTEL, la commune finance l'intervention de deux animateurs sur le temps de pause méridienne dans les écoles élémentaires de Saint-Pierre d'Oléron. La convention prévoit que l'OGEC peut demander la présence d'un troisième animateur si le nombre d'enfants atteint 160. Cet animateur fera l'objet d'un remboursement par l'OGEC à la commune de Saint-Pierre.

Depuis la rentrée de septembre 2018, le seuil étant atteint, trois animateurs interviennent durant la pause méridienne de l'école Jeanne d'Arc.

A l'unanimité, le conseil municipal demande le remboursement à l'OGEC de 3500€ au titre de la prestation du 3^e animateur.

■ Frais de fonctionnement des écoles - contribution des communes

Considérant le nombre important d'élèves scolarisés dans les écoles de Saint-Pierre d'Oléron et ne résidant pas sur la commune et l'impact financier qui en résulte. Après concertation avec les communes de l'île d'Oléron et instaurant une contribution réciproque entre communes d'accueil et de résidence relative à la prise en charge des frais de fonctionnement des écoles, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les frais de scolarité pour 2019/2020 à 1596,05 € pour un élève de maternelle et 613,83 € pour un élève d'élémentaire.

■ Aménagement rue de la Borderie en lien avec la construction de la Gendarmerie (RD 274)

Monsieur le maire explique que l'objet de l'aménagement de la rue de la Borderie en lien avec la gendarmerie est réalisé dans le but d'améliorer la sécurité des usagers.

Les travaux consistent à :

- Réduire la chaussée de 5,60 mètres.
- Créer des trottoirs et des accotements.
- Reconfigurer les carrefours avec des plateaux ralentisseurs.

- Traiter ponctuellement le réseau pluvial. Le conseil municipal à l'unanimité approuve le plan de financement tel qu'il suit : coût total des travaux 450 000€ (180 000€ du département, 81 000€ de la commune de Saint-Pierre, 135 000€ de la Cdc IO et 54 000€ du SIFICES).

■ Aménagement de la traverse de Maisonneuve (RD 274)

Monsieur le maire explique que l'aménagement de la traverse de Maisonneuve est réalisé dans le but d'améliorer la sécurité des usagers.

Les objectifs des aménagements :

- Réduction de la vitesse des véhicules.

- Sécurisation des espaces piétonniers et accessibilité PMR.

- Sécurisation des échanges avec les voies adjacentes.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de financement tel qu'il suit : coût total des travaux 350 000€ (140 000€ du département, 210 000€ de la commune de Saint-Pierre).

■ Gestion et exploitation de la maison de l'enfance

Vu la délibération du 29 janvier 2019 portant décision de principe sur le recours à la délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de la maison de l'enfance située à Saint-Pierre d'Oléron, et autorisant monsieur le maire à lancer la procédure de consultation dans le cadre d'un groupement d'autorités concédantes avec la communauté de communes de l'île d'Oléron ;

Vu le rapport de monsieur le maire présentant les motifs de choix du délégataire et l'économie générale de la convention, le projet de convention de délégation de service public et ses annexes et considérant l'avis de la commission finances du 4 juillet 2019, Monsieur le maire, fait lecture du rapport présentant les motifs de choix du délégataire et l'économie générale de la convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention de délégation de service public relative à l'exploitation et à la gestion de la *Maison de l'Enfance* située à Saint-Pierre d'Oléron, d'une durée de 5 ans à compter du 1er octobre 2019, et le choix de l'association

Léo Lagrange Sud Ouest et autorise la signature de ladite convention et à effectuer l'ensemble des actes nécessaires à son entrée en vigueur.

Prochains conseils municipaux : 5 novembre & 17 décembre 2019

En mairie, salle Gambetta (accès par le patio), séances publiques.

L'intégralité des comptes-rendus des délibérations est affichée en mairie et est disponible sur le site internet de la ville : www.saintpierreoleron.com

Flash infos



● **Opérations friches...**

Rappelons qu'il est important de poursuivre le travail d'entretien des terrains inoccupés (à distance de 50 mètres maximum des habitations). En ces temps de sécheresse, le risque d'incendie reste élevé. Cette action sert également à éviter l'approche du gros gibier et des nuisibles à proximité des villages et hameaux.

● **Containers d'ordures ménagères et de tri sélectif**

Logiquement, une fois le ramassage effectué, les containers doivent être rentrés dans les cours ou rangés, dès le lendemain matin, de façon à ne pas gêner la circulation des piétons. En centre ville notamment, il faut parfois emprunter la voie de circulation, réservée aux véhicules, pour les contourner. Les piétons s'exposent ainsi aux dangers de la route.

● **Accès aux plages**

Les passes des plages équipées de caillebotis en bois sont accessibles aux usagers, à pied, en poussettes et certaines même, si peu, en fauteuil. Mais elles restent interdites aux chevaux et autres équidés ! Les plateformes bois ne sont pas prévus pour supporter leur poids... les cavaliers sont priés de respecter cette recommandation.

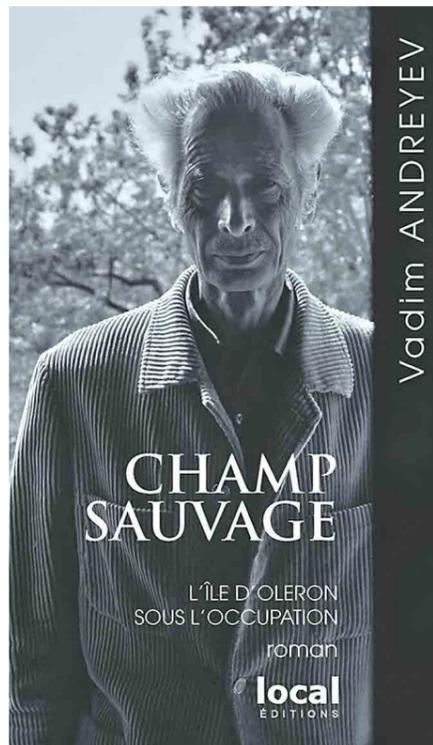
● **Ordures et déchets verts**

Toute personne prise en flagrant délit de déverser des ordures ou encore des déchets verts dans la nature sera verbalisée à hauteur de l'infraction constatée (jusqu'à 1500€). Des patrouilles sont mises en place régulièrement pour y veiller. Les déchetteries ne sont pas très loin, la plus proche sur notre commune se trouve au Bois d'Anga. L'accès est gratuit !

C'est édité par le LOCAL

Au cours de l'été 2019, le LOCAL publie *Champ sauvage*, de Vadim Andreyev, un roman, oléronais certes, mais jusqu'à présent complètement ignoré sur notre île puisque publié en URSS, en russe d'abord en 1967, puis en français il y a tout juste 50 ans.

L'auteur, Vadim Andreyev, né en Russie, apatride, est arrivé en France en 1924 et il y a vécu jusqu'à la fin des années 40. Durant les années 50 et 60, il travaille au sein de la délégation soviétique à l'ONU, à New-York puis à Genève.



En mai 1940, à vélo depuis la région parisienne, il avait rejoint sa famille à Saint-Denis, sur une île d'Oléron bientôt occupée par les nazis. Il y restera jusqu'à son évacuation en janvier 45. Pendant ces presque 5 ans, il se rapprochera des résistants locaux et les mettra en relation avec des soldats soviétiques enrôlés de force dans l'armée nazie.

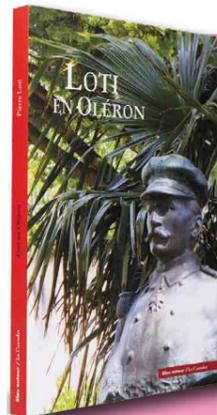
Les événements de cette époque servent de trame à ce roman quasi autobiographique.

Ossokine, le héros, est un ouvrier parisien solitaire, rescapé de la terrible guerre civile russe du début des années 20. Ainsi l'invasion, la guerre au quotidien, il connaît déjà. C'est pourquoi, pris dans l'exode de juin 40, il semble décalé et peu concerné. Une petite fille lui fera trouver un but et le mènera sur l'île d'Oléron, qu'il ne connaît absolument pas...

Ce roman en partie autobiographique, établit un portrait captivant de la vie dans une île d'Oléron en proie aux brimades et aux exactions des troupes d'occupation. La majeure partie de l'action se déroule à St-Denis entre port et côte sauvage mais on se retrouve aussi au Château et à la Maison Heureuse de Boyardville !

Avec l'aide d'André Reznikoff, neveu de l'auteur qui réside régulièrement aux Huttes, le LOCAL a repris ponctuellement la traduction d'origine, en particulier pour améliorer les aspects locaux.

Champ Sauvage est en vente au LOCAL, hall de l'Eldorado, à Saint-Pierre et dans les librairies de l'île.



Loti en Oléron

Avec l'appui du Lions Club d'Oléron, mai dernier a vu la sortie d'un nouvel ouvrage *Loti en Oléron* qui rassemble tous les textes, y compris des inédits, que Pierre Loti et ses proches ont consacré à l'île d'Oléron.

Alain Quella-Vileiger, historien et spécialiste de l'écrivain-voyageur, donnera une conférence autour de cet ouvrage le vendredi 15 novembre à 20h30, à l'Eldorado.

Accès libre en fonction des places disponibles.

A l'issue de la conférence, dédicace de l'auteur, verre de l'amitié et collecte au profit des actions de lutte contre l'illettrisme menées par le Lions Club d'Oléron.

Soirée cabaret à Saint-Pierre !

Suite au succès de la première édition, l'Amicale du Village d'Arceau vous propose cette année une nouvelle soirée cabaret samedi 19 octobre au Château de Bonnemie !

Plus de trois heures d'un tout nouveau spectacle animé par la chanteuse de variété Marie-Charlie, accompagnée de trois autres artistes : comme l'année passée, Tati Galaxy, transformiste (*Le Don Camillo, Paris*) et Jonas, humoriste-imitateur (*Sébastien c'est*

fou, France 2) seront de la partie. Et pour les accompagner, le ventriloque François Richard que vous connaissez sans doute pour l'avoir vu sur France 2 dans l'émission *Le plus grand cabaret du monde* vous fera rire avec son compagnon, la marionnette Cachou. Une scène prestigieuse où rires et fantaisie se succèdent sans cesse pour notre plus grand plaisir !

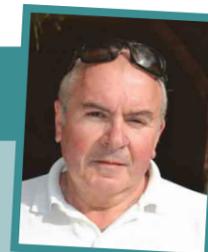
Durant le spectacle, un bar vous proposera des boissons ainsi que des douceurs sucrées et salées. Bref, tout sera réuni pour vous faire passer un moment inoubliable et inédit !

Tarifs : 30 € adulte, 15 € pour les moins de 12 ans. Boissons et collations en supplément. Ouverture des portes 19h30, spectacle 20h. Infos au 07 69 19 32 92 et www.amicalearceau.fr

Billetterie : site de l'amicale (paiement sécurisé) ainsi qu'à Intermarché, La fine goule (rue de la République) et et Croc... Chocolat (La Dresserie).



Le clin d'œil de Charles



Je m'appelle Maurice.

Depuis Saint-Pierre d'Oléron des communiqués de presse me concernant sont passés sur le *New-York Times* et même divulgués jusqu'au Japon.

Fallait-il faire autant de vagues, sachant que je ne suis qu'un gallinacé qui devra se présenter devant le tribunal pour passer de la basse cour à la basse classe ?

J'ai eu l'opportunité ces derniers mois de côtoyer quelques journalistes qui de ce fait m'a propulsé vers la classe politique toutes tendances confondues partageant avec sincérité cet épisode dont je me serais bien passé. Je profite de cette médiatisation à mon égard et de la plume de Charles pour m'exprimer sans pour autant porter de jugement. C'est par médias interposés faisant suite à un flash d'information, qu'avec beaucoup d'émotion et de tristesse, j'ai pu me rendre compte de la bêtise humaine et de toute son incivilité. Dans quel monde vivez-vous ?

La mort d'un maire dans l'exercice de ses fonctions ou son dévouement pour sa commune deviendra malheureusement une reconnaissance inversement proportionnelle au service rendu.

Je constate aujourd'hui avec beaucoup de lucidité que mon procès ne représentait pas grand chose par rapport à la vie d'un homme.

Je voudrais aussi réagir sur cette intégration qui reste d'actualité. C'est vrai je suis de couleur, je suis né sur le sol français et qui plus est, sur cette île d'Oléron. Je suis descendant du *Coq sportif* dont l'effigie personnalisée des milliers de maillots à l'exception de ceux des gilets jaunes, car en ce qui nous concerne, vous ne nous verrez jamais descendre dans la rue afin de détruire nos niches, nos poulaillers et nos cabanes qui, elles seules, restent notre patrimoine.

Nous avons beaucoup trop de respect pour ceux qui nous font vivre et qui parfois nous adoptent avec beaucoup d'amour. Seule la conscience humaine pour la cause animale peut se revendiquer de la maltraitance sur certains d'entre nous.

La cruauté de l'homme nous interpelle parfois, mais notre sixième sens fait en sorte qu'un seul regard ou un seul geste fera toute la différence.

Voilà le message que j'ai voulu faire passer avec la bienveillance de Charles sans pour autant faire de la morale, simplement pour comprendre le désenchantement d'un coq qui, par son chant du matin, pensait pouvoir retransmettre une certaine lueur d'espoir : celle de la vie !

Charles Leboeuf, conseiller municipal

Le Téléthon avec Castel clos

Le Castel clos (culture loisir Oléron sport) souhaite participer au Téléthon, samedi 7 décembre au complexe sportif de l'Oumière, sur le thème de la hauteur.

Ce projet a obtenu le soutien de l'office municipal des sports de Saint-Pierre d'Oléron. Castel clos sollicite l'ensemble des associations pour organiser des animations, des compétitions, des démonstrations, des fabrications d'objets ou autres... sur cette journée. Chacun peut apporter sa contribution, même minime, en devenant acteur

TELETHON
INNOVER POUR GUERIR

vous contribuerez à une mobilisation importante des associations de la commune et prouverez ainsi votre dynamisme, votre engagement et votre solidarité.

Si vous souhaitez participer à cette action, contactez le Castel clos, rue de Rulong - à Saint Pierre Oléron. 06 28 33 76 35, castel.clos@gmail.com





santé

AMBULANCES 05 46 47 06 59/05 46 47 14 88
 CENTRES PSYCHIATRIQUES :
 CAMPE 05 46 76 44 08 / ESTRAN 05 46 85 85 05
 CENTRE ANTI POISON 05 56 96 40 80
 DENTISTES 05 46 47 11 07 / 05 46 75 61 93
 HOPITAUX - SAINT-PIERRE 05 46 76 31 00
 ROCHEFORT 05 46 88 50 50 / SAINTES 05 46 95 15 15
 LA ROCHELLE 05 46 45 50 50
 INFIRMIERS 05 46 47 14 49 / 05 46 75 24 04 /
 05 46 47 74 61 / 05 46 36 24 22
 LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES 05 46 47 06 43
 MÉDECINS - 05 46 47 19 40 / 05 46 47 14 27 / 05 46 47 08
 80 / 05 46 47 00 28 / 05 46 47 25 25 / 05 46 47 48 06
 05 46 47 17 45
 PODOLOGUES 05 46 76 68 29 / 05 46 47 78 22/06 85 33 46 15
 RADIOLOGIE 05 46 75 30 12
SAMU le 15 / SECURITÉ POMPIERS 18

sécurité

CROIX ROUGE FRANÇAISE 06 27 09 69 52
 GENDARMERIE 05 46 47 06 97
 MÉTÉO 0 892 680 217
 PROTECTION CIVILE SECOURISME 05 46 47 41 69
 SNSM CROSS ÉTEL 02 97 55 35 35

vie pratique

CENTRE DES IMPÔTS 05 46 85 19 11
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 05 46 47 24 68
 DISTRIBUTION DU COURRIER 05 46 85 75 06
 EDF 09 69 32 15 15/FRANCE TELECOM 05 46 82 42 00
 LA POSTE 36 31
 MAISON DE LA FORMATION ET DES SERVICES D'OLÉRON
 05 46 75 50 14
 OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE 05 46 85 65 23
 PRÉFECTURE 05 46 27 43 00

Etat civil

naissances

AVRIL : Liam Martin
MAI : Mahel Guerit / Maxence Grizard
JUIN : Peter Le Roy / Viktor Duler Lardent / Maël Gras
JUILLET : Layana Fenoud / Tiago Juteau

Mariages

MAI : Florence Roche et Stéphanie Guet
JUIN : Dimitri Veillat et Aurélien Quéré / Guy Scherrer et Isabelle Monin / Pierre Pechenart et Adèle Protat / Laurent Basset et Maguy Carreau.
JUILLET : Nicolas Thegner et Ines Pfister / Virginie Boulnois et Julien Guillet / Marie Beuret et Joël Renaud.

décès

MARS : Yolande Leclerc Vve Cochepain, 89 ans / Christiane Boutineau Vve Morlon, 87 ans / Marie Margrit, 60 ans.
AVRIL : René Bérusseau, 83 ans / Yvon Delanoue, 79 ans / Odette Poulain Vve Crambert, 93 ans / Jean-Pierre Vitet, 71 ans / Michel

RESE LE RIVEAU 05 46 75 39 64
 SNCF INFO 08 92 35 35 35
 SÉCURITÉ SOCIALE ROCHEFORT 05 46 84 39 00
 SOUS PRÉFECTURE 05 46 87 08 08
 TAXIS 06 72 61 48 15/06 85 80 24 28/05 46 47 06 59
 05 46 75 15 81
 TRÉSOR PUBLIC 05 46 47 11 05

animaux

ANIMAUX MARINS 06 67 69 74 43
 CENTRE ANTI POISON 05 78 87 10 40
 CHENIL 06 07 45 44 77
 OISEAUX BLESSÉS 05 46 75 37 54
 VÉTÉRINAIRES 05 46 76 64 31

vie sociale

ADCR SERVICES 05 46 75 45 94
 ALCOOLIQUES ANONYMES 05 46 47 50 77
 ATELEC 05 46 75 14 41
 PÔLE EMPLOI 39 49
 CCAS 05 46 47 31 12
 CENTRE MÉDICO SOCIAL 05 46 47 00 68
 CIAS 05 46 75 14 54
 CLIC MAISON PHARE 05 46 47 33 27/MDPH 0 800 152 215
 CONCILIAEUR DE JUSTICE 06 74 46 80 05
 COMPLEXE SPORTIF DE L'OUMIÈRE 05 46 47 27 66
 CO VOITURAGE IO 07 81 14 34 06
 CRÈCHE L'ÎLE AUX MÔMES 05 46 76 65 43
 GROUPEMENT D'EMPLOYEURS 05 46 47 49 40
 MAISON DE L'ENFANCE CASTEL 05 46 36 09 03
 MAISON DE PIERRE 05 46 36 47 31
 MÉDIATHÈQUE ERNEST & LOUIS LESSIEUX 05 46 85 76 55
 MÉDIATION FAMILIALE 05 46 06 44 57
 OCEAN MAISON DE LA SOLIDARITÉ 05 46 75 14 93
 SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS 05 46 76 70 88
 SECOURS CATHOLIQUE 05 46 47 53 17

Dandonneau, 77 ans / Françoise Pelletier Vve Moreau ,98 ans / Jean-Michel Chocard, 79 ans / Arlette Douce Vve Verdickt, 94 ans / Bruno Dejugnac, 55 ans.

MAI : Rémi Papineau, 85 ans / Jean Nadeau, 78 ans / Albert Caillard, 93 ans / Pierre Champagne, 89 ans / Mercédès Coindet Vve Fesseau, 91 ans / Jean Sellier, 83 ans / Christian Dejan, 71 ans.

JUIN : Gérard Michelet, 76 ans / Paul Fonteneau, 88 ans / Arnaud Roche, 46 ans / Arnaud Heudelot 33 ans / Josette Boyer Vve Lesbarrères, 93 ans.

JUILLET : Claude Joussemet, 82 ans / Velia Castellani, 95 ans / Gilbert Besançon, 91 ans / Alain Moine, 68 ans / François Pineau, 76 ans / Jackie Rossignol, 86 ans.

AOÛT : Nicolas Méchain, 39 ans / Nicole Dousset Epse Bordas, 75 ans / Isabelle Houin Epse Caplat, 70 ans / Danielle Chaillolleau Vve Migaud, 89 ans / Francis Foussier, 73 ans / Francine Simian Vve Miet, 97 ans / Moïsette Chocard Vve Ménard 93 ans / Daniel Chemin, 92 ans / Guy Coussy, 94 ans.

SEPTEMBRE : Ginette Chable, 98 ans / Jackie Baumann, 76 ans / Cyrille Boiset, 93 ans / Michel Prades, 74 ans.

SUPER U

Saint-Pierre d'Oléron

Photopies Développement de photo Station service 24/24 Lavage voiture

Nouveau vélo électrique
 U traiteur U CULTURE.fr U location U DRIVE coursesu.com U location Vélo

Ouvert
 du lundi au samedi de 9h00 à 19h30
 et le dimanche de 9h00 à 12h30

☎ 05 46 47 00 47
 f SuperUsaintpierreoleron
 www.superu-saintpierreoleron.com

LE SALON
d'Hélène
 COIFFEUR COLORISTE
 Femmes Hommes Enfants

7 bis Rue de la Cure (face Super U) **05 46 47 11 87**
 17310 St-Pierre d'Oléron www.lesalondhelene.fr

Oléron Diagnostics
 Immobiliers

Tél: 05 46 47 67 29 Mail: oleron.diagnostics@orange.fr
 9, rue de la République – 17310 ST PIERRE D'OLÉRON

Amiante, Termites, Gaz, Électricité, DPE, Plomb, Mesurages, Esris

depuis 1996 **SUD-OLÉRON GARDIENNAGE**
GARDE MEUBLES SELF-STOCKAGE 7J/7J À PARTIR DE 50€ / MOIS

Abri camping car Containers self : 8 - 12 - 14 - 20 et 30 m³
 Réservation Conseillée ACCUEIL - NORMES SÉCURITÉ - QUALITÉ

ZI Ors - 17480 LE CHÂTEAU D'OLÉRON - 05 46 75 85 07 - 06 81 78 56 70
 roger.nadeau@wanadoo.fr - www.sudolerongardienage.com

IO Car Wash

STATION DE LAVAGE 7J/7 24H/24

HAUTE PRESSION ASPIRATEURS - GONFLAGE Autos - Motos - Utilitaires Camping-cars - Poids lourds

NOUVEAU ROULEAUX DOUCEUR SANS RAYURE LAVE-CHÂSSIS

Route de la Cotinière par les Châteliers (aux feux de la Gendarmerie) SAINT-PIERRE D'OLÉRON

www.iocarwash.fr

CAVE VENTE À EMPORTER **MÉDO** 06 24 77 25 21

Bar à vin & Bières Cuisine de Bistrot

69 avenue de Bel-Air - 17310 Saint-Pierre d'Oléron
 Retrouvez-nous sur f

La Solution auditive®
 10 ANS, ÇA RAPPROCHE !

84 avenue de Bel Air
 17310 ST PIERRE D OLÉRON
 05 46 81 21 50

En tant que spécialistes de l'audition, cela fait 10 ans que nous facilitons l'accès au confort auditif. Depuis le 1er janvier 2019, un nouveau système de remboursement vous permet de financer plus facilement votre équipement. N'hésitez pas à contacter notre équipe pour en savoir plus.

Florian Audioprothésiste D.E

100% SANTÉ La réforme arrive, profitez-en dès 2018 ! Maître AUDIO

LES LUMIÈRES

de Saint-Pierre
c'était le 22 août...

